



## Évitez l'intellectualisme

Continuez, faites du bon travail. Une petite critique cependant : les positions, les analyses, les perspectives d'intellectuels même éminents sont intéressantes mais non suffisantes. Pensez quelquefois à sortir des généralités, à enquêter sur les faits, à décrire des situations. Sinon vous risquez de voler trop haut pour éventer la terre !

M. L., Garches (S.-et-O.).

## Nécessité de la confrontation

Vous trouverez ci-joint le montant de mon réabonnement. Il voudrait vous assurer de l'utilité de vos efforts. L'armée, par le brassage des couches sociales qu'elle favorise, laisse la possibilité de constater la médiocrité des connaissances civiques des jeunes électeurs. En l'absence de toute autre éducation démocratique, ce ne peut être que par des revues comme la V<sup>ô</sup>tre que celle-ci se fera. Le rôle dévolu à la presse en ce domaine est en notre temps capital. La radio et la télévision ne se prêtent à cette mission-là qu'en période électorale, encore est-elle largement teintée de l'opinion gouvernementale. Votre effort est d'autant plus louable que tout en appartenant politiquement à une fraction engagée de l'opinion, vous devenez partisane la confrontation et en quête constante d'objectivité.

Si l'inquiétude de cette année est de savoir comment la démocratie survivra à un homme qui en respecte l'esprit, mais fait peu de cas de ses « détails », la réussite de la persévérante entreprise

de *France-Forum* est un réconfort dans nos incertitudes.

G. G., Metz (Moselle).

## Contre les tortures

### Contre les saisies abusives

A. Diligent a parfaitement raison de s'élever contre les saisies abusives de journaux. L'attitude du Gouvernement en la matière est au reste au moins aussi stupide qu'anti-démocratique. Je connais des Français qui pensent et disent que tous les musulmans algériens arrêtés en métropole ou en Algérie sont systématiquement torturés. Leur conviction est fondée sur l'attitude fuyante des pouvoirs publics qui, cherchant maladroitement à cacher les cas de tortures réelles en saisissant livres et journaux, en tentant de nier l'évidence, donne l'impression que toutes les informations qui circulent sont fondées.

En cette seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, tout se sait. Toute tentative de censure est vaine dans un pays libre. La concurrence entre postes de radio, entre journaux joue dans le sens de la connaissance de tout ce qui se passe à travers le monde. On peut regretter le bon vieux temps où gouvernants et diplomates avaient tout loisir d'agir dans le secret de leur cabinet.

A moins de choisir la voie des dictatures à la Khrouchtchev ou à la Franco en faisant passer toute l'information sous la tutelle étroite de l'Etat, le gouvernement devrait comprendre qu'il est vain et même nuisible pour lui de chercher à cacher la vérité. Son prestige et son autorité seraient renforcés s'il avait

franchement qu'il y a eu — et qu'il y a encore hélas ! — en Algérie, des civils ou des militaires qui, outrepassant les instructions officielles, brutalisent ou torturent des détenus : il serait alors beaucoup plus fort pour poursuivre les auteurs — et il y en a — de fausses nouvelles en cette matière. Et surtout, une telle attitude enlèverait à ces derniers beaucoup de leur crédit dans de larges couches de l'opinion.

B. L., Paris.

## Cercle « France-Forum » d'Aurillac

Devant une vingtaine de personnes, M. Georges Pineau, ancien silloniste, rédacteur au *Figaro*, a relaté la vie politique et personnelle de Marc Sangnier. Le but du Sillon, son œuvre et sa condamnation et enfin Marc Sangnier député, les raisons de son manque de sens politique. Avec une rare flamme, un enthousiasme débordant, M. Georges Pineau a réussi à faire vibrer son auditoire. Oui, pendant trois heures l'ombre du grand tribun a plané sur l'assistance et chacun gardera un grand souvenir de cette magnifique conférence.

Henri DEBRAY.

## A NOS LECTEURS

Afin de développer les moyens d'une meilleure diffusion et d'une plus vaste propagande en faveur de *France-Forum*, nous mettons à la disposition de nos amis qui nous en feront la demande des dépliantes publicitaires exposant le but de la revue et proposant diverses formules d'abonnement.

Pour faire connaître

**FRANCE-FORUM**

Demandez  
des numéros spécimens  
qui vous seront adressés

**GRATUITEMENT**

Tous les ouvrages analysés ou non dans cette revue, ainsi que tous les disques, peuvent vous être fournis sans frais supplémentaires par le service bibliographique de « France-Forum » (Port et Emballage gratuits.)

Ecrire au service bibliographique de « France-Forum »  
24 bis, Bd Saint-Germain, Paris-V<sup>e</sup>.

**PHOTOS**

Forum : ADP  
Marc Launay  
Notes de lecture : AFP  
Problèmes : Associated Press  
Témoignage : A.D.P.

Couverture : ADP

# FRANCE

---

# FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Leconuet.

Rédacteur en chef : Henri Bourbon.

24 bis, boulevard Saint-Germain - Paris (V<sup>e</sup>)  
C.C.P. Paris 14-788-84. Tél. ODEon 70-83

Prix de vente au numéro ..... 1,50 NF

Abonnement : 8 numéros par an.. 10 NF

## S O M M A I R E

N° 26 — AOUT-SEPTEMBRE 1960 — 1,50 NF

### EDITORIAL

*La crise de la démocratie*, PAR PIERRE PFLIMLIN ..... 3

### AU FORUM

*Nouveau visage de la Communauté*, AVEC GABRIEL LISETTE, GABRIEL  
D'ARBOUSSIER, JACQUES RABEMANANJARA, MAURICE-RENE SIMONNET ..... 4

### ETUDE

*Le mythe de l'Etat*, PAR FRANÇOIS FONTAINE ..... 12

*La République et le Somnambule*, PAR JEAN-PIERRE PREVOST ..... 14

### QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

*Débats autour de la planification*, PAR PIERRE DECAMPS ..... 17

### TEMOIGNAGE

*François Mauriac et le Sillon*, PAR JACQUES NANTEUIL ..... 21

### PROBLEMES

*Sports 1960, ce qui importe... un peu, beaucoup, pas du tout*,  
PAR JEAN-FRANÇOIS BRISSON ..... 24

### NOS CHRONIQUES

**CINEMA** : L'Amérique insolite, par Henri Bourbon ..... 27

**EXPOSITION** : Le musée Toulouse-Lautrec, par Edouard Julien ..... 28

POLEMIQUES ET DIALOGUE ..... 2

### LES PROPOS DE NOTRE TEMPS

*Divertissements bourgeois*, PAR ETIENNE BORNE..... 33

### NOTES DE LECTURES

*Le destin du communisme en Occident, de Lukacs à M. Baby*, par Pierre  
FOUGEYROLLAS ..... 29

*Enquête sur les nationalismes*, par Jean ONIMUS ..... 31



## Melun où la négociation

**Q**UE la paix soit plus difficile à faire que la guerre, l'infortune, au moins apparente et provisoire, des pourparlers de Melun, en donne une preuve tristement visible. Encore faut-il bien comprendre les raisons qui rendent mal praticable cette trop neuve route. La guerre d'Algérie, comme toutes les guerres, livre les hommes qui la font à des dieux cruels et à des mythes manichéens qui ne lâchent pas si aisément leur proie, et elle est au surplus faite du conflit de deux révolutions qui s'affrontent inexpiablement : l'armée française entend non seulement vaincre mais aussi, mais surtout prendre en charge la communauté musulmane et changer révolutionnairement son esprit et sa condition sociale et le F.L.N. fait dater de la Toussaint sanglante de 1954 un soulèvement révolutionnaire destiné à constituer les Algériens en peuple et l'Algérie en patrie indépendante. L'une et l'autre révolution s'acharment à résoudre définitivement un problème « posé depuis cent trente ans » et si chacune était résolue à l'emporter coûte que coûte, la négociation ne serait pas la négociation, mais une péripétie de ruse au service d'une guerre révolutionnaire et psychologique. L'idée d'autodétermination renferme le seul espoir de paix parce que si elle est prise au sérieux, elle désamorce à la fois dans chaque camp la guerre et la révolution.

Le propre d'une révolution c'est qu'elle s'impose comme un destin et qu'elle ne supporte pas d'être proposée à un libre choix qui, de nécessaire qu'elle se croyait, la ferait seulement possible. L'homme de la guerre et de la révolution qui a accepté de risquer et de donner la mort répugne à commettre une entreprise héroïque au hasard des suffrages qui rendrait indéterminée une œuvre qui pour lui est déjà déterminée. Ce qui est déjà fait ne saurait être remis en question ; tel est chez les ultras des deux bords l'argument qui vient de la guerre et de la révolution et qui nourrit la guerre et la révolution. Aussi cherche-t-on moins des garanties de l'autodétermination que des garanties contre l'autodétermination. La paix serait faite si l'autodétermination était acceptée de part et d'autre à plein cœur et non du bout des lèvres. Mais il y faudrait une conversion chez des combattants qui, engagés dans l'horreur et l'exaltation de la guerre, doivent tuer en eux l'homme ancien, celui de l'héroïsme militaire pour que naisse l'homme nouveau, celui de la sagesse démocratique, toujours suspecte de profaner le faux sacré des révolutions belliqueuses et sanglantes. Se résoudre à n'être ni vainqueur ni vaincu, comprendre que le mal qu'on a subi et plus encore le mal qu'on a fait ont quelque chose d'inutile et d'injustifiable, avouer que le compromis d'un quelconque Melun doit dénouer ce que n'a pu trancher le sombre sublime du combat, voilà tout ce qu'exige de l'homme révolutionnaire la paix à faire et la guerre à défaire.

Aussi convient-il de dire très haut que la paix, Melun et la négociation ont deux sortes d'ennemis, d'un côté ceux qui, plus royalistes que le roi, donnent des leçons

de gaullisme au général de Gaulle, se décrètent en état d'insurrection contre l'Algérie algérienne et invitent plus ou moins clairement l'armée à ne pas laisser avorter la révolution qu'elle poursuit en Algérie, quitte à porter la révolution en France, et d'un autre côté ceux qui, identifient le combat du F.L.N. avec celui de la gauche française, comme l'écrivent dans « Les Temps modernes » les beaux penseurs du nihilisme politique et philosophique, qui contestent sans relâche et sans mesure la volonté de paix du général de Gaulle, qui poussent à l'intransigeance les chefs de la rébellion, et le pressent de ne pas se laisser confisquer leur révolution dans le mensonge des procédures démocratiques. On n'aidera à la négociation, on n'œuvrera pour la paix qu'en rompant durement avec les uns comme avec les autres. Pourquoi faut-il qu'il n'y ait à bien comprendre cette nécessité morale et politique que les gaullistes de gauche, les républicains populaires et quelques socialistes ?

## La démocratie chrétienne italienne dans la tempête.

**L**A gravité de la crise italienne tient en ceci qu'elle met en question l'idée démocratique elle-même. Le premier parti de l'Italie nouvelle est dans une situation parlementaire telle qu'il ne peut gouverner qu'avec l'appui compromettant de l'extrême-droite néo-fasciste ou la tolérance exigeante de l'extrême-gauche communiste. Le gouvernement Tambroni a été contraint de choisir le premier terme de l'alternative, après l'échec de ce qu'on a appelé « l'ouverture à gauche », condamnée comme on sait par « L'Osservatore Romano », organe du Vatican et l'unanimité de l'épiscopat italien. D'où un climat politique d'instabilité et de désordre qui ne profite qu'aux extrémistes et dans lequel la démocratie chrétienne risque de perdre ses raisons d'être. Si l'Italie est mise en demeure de choisir entre un autoritarisme fascisant et le Front Populaire, don Sturzo et Gasperi auront perdu le beau pari qu'ils avaient commencé de gagner en lavant leur pays de la honte fasciste et en le sauvant de la révolution communiste.

L'intervention de l'Eglise dans ce débat, même si elle ne manque pas de raisons doctrinales, peut s'expliquer aussi par une défiance légitime à l'égard du socialisme de M. Nenni encore trop marxisant et anticlérical et par le souci de sauvegarder l'unité de la Démocratie chrétienne que la décision de l'ouverture à gauche aurait pu couper en deux. Il est permis seulement de se demander si cet excès de prudence ne s'avérera pas singulièrement imprudent. L'ouverture à gauche aurait pu consommer la rupture entre le socialisme nennien et le communisme et constituer cette troisième force que la démocratie chrétienne ne peut constituer à elle seule et qui serait une solution démocratique et sociale au problème politique italien. Et il est possible qu'un jour prochain la démocratie chrétienne italienne pourra être seule juge, et à ses risques et périls, de son destin politique.

# La crise de la démocratie

par Pierre PFLIMLIN

**L**A crise de la démocratie est un fait que nul en France ne conteste. Les opinions divergent lorsqu'il s'agit de déterminer ses causes et sa nature.

Beaucoup de Français incriminent les hommes chargés de faire fonctionner les institutions démocratiques. Au temps de la IV<sup>e</sup> République il était commode de charger de tous les péchés d'Israël les parlementaires, dont on dénonçait l'incompétence et les défaillances. Depuis l'avènement de la V<sup>e</sup>, on met en cause les hommes qui incarnent et dirigent la nouvelle République, en leur reprochant d'appliquer les textes constitutionnels dans un sens qui nous éloigne de plus en plus d'un régime démocratique authentique.

Dans ces critiques d'hier et d'aujourd'hui il y a sans doute une part de vérité. Mais les erreurs et les fautes des hommes responsables du fonctionnement des institutions ne fournissent qu'une explication superficielle.

Il est une autre explication, plus plausible à première vue. La démocratie — nous dit-on — est menacée par la guerre d'Algérie qui se prolonge. Le bon fonctionnement des institutions républicaines, le respect des principes fondamentaux de la démocratie sont incompatibles, à la longue, avec le déchaînement de la violence qui est le fruit inévitable d'une guerre qui ne se livre pas seulement par les armes, mais par tous les ressorts de la psychologie et de la politique. L'armée, par un processus cent fois décrit, est devenue une force politique de premier ordre. La conjonction de certains de ses éléments avec les adversaires déclarés de la démocratie est une hypothèse envisagée chaque jour par les observateurs. Voilà — affirme-t-on — le vrai, le seul péril.

Mais il se trouve que la crise de la démocratie n'est pas un phénomène uniquement et spécifiquement français. Si, oubliant pour un instant les soucis qui nous obsèdent, nous regardons au-delà de nos frontières, nous constatons que le recul de la démocratie est universel.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'éveil des nationalités, le mouvement vers l'indépendance des peuples se confondaient avec l'aspiration à la liberté démocratique. Tout récemment encore les peuples colonisés plaçaient leur volonté d'émancipation sous le signe de la démocratie ; ils invoquaient contre nous les principes que nous leur avions enseignés.

Or il apparaît de plus en plus clairement que dans le tiers-monde d'Afrique et d'Asie, la force d'attraction de ces principes subit une éclipse. Affrontant les problèmes d'une nécessaire métamorphose économique et sociale qui conditionne l'élévation des niveaux de vie, les jeunes Etats, sommés par l'Histoire de choisir entre les libertés démocratiques et un pouvoir absolu mais efficace, choisissent l'efficacité.

En Europe même, ceux qui souffrent de l'injustice sociale, même lorsqu'ils sont loin d'être gagnés par l'idéologie communiste, sont souvent enclins à penser que s'ils étaient en fin de compte, appelés à choisir, ils préféreraient la justice à la liberté.

Nous approchons — me semble-t-il — du cœur du problème. Les hommes du XIX<sup>e</sup> siècle ne voyaient pas seulement dans la démocratie la conquête de la liberté individuelle ; ils pensaient que cette forme d'organisation politique correspondait mieux

qu'aucune autre aux exigences et aux besoins de la société moderne qui était en train de naître. Ils étaient convaincus que dans la démocratie, par la démocratie ils réussiraient à prendre en mains le destin de cette société en même temps que leur destin personnel.

Est-il encore, en 1960, beaucoup de Français en qui survit cette croyance ? Or en dehors de cette croyance il n'est pas de citoyen et le citoyen qui a perdu la foi est prêt à devenir un sujet. On peut imaginer qu'une République subsiste quoi qu'elle ait de mauvais dirigeants, mais il n'est pas de République sans citoyens.

On peut être tenté, à cet instant, d'enchaîner sur le thème connu de la nécessité de donner aux Français une éducation civique et il est incontestable, en effet, que cette éducation nous fait cruellement défaut. On est frappé, lorsqu'on voyage aux Etats-Unis, de la confiance que les Américains placent dans leurs institutions parce que dès le plus jeune âge on leur apprend à les connaître, à les comprendre et à les respecter. Mais un tel effort d'éducation, pour indispensable qu'il soit, ne saurait à lui seul guérir la maladie dont souffre la démocratie française.

Si beaucoup de Français, et particulièrement les jeunes, se détournent de la démocratie, c'est qu'ils ont le sentiment que les mécanismes démocratiques, tels qu'ils les voient fonctionner, ne correspondent plus aux exigences de notre temps. Les parlementaires eux-mêmes, ceux de la V<sup>e</sup> République comme ceux de la IV<sup>e</sup>, sont en proie à une sorte de malaise chronique. Ils se plaignent souvent de la stérilité de leurs efforts ; ils ont l'impression que leur labeur n'engrène pas sur la réalité.

C'est pourquoi nous nous engagerions dans une impasse si nous cherchions le remède dans la voie d'une reconquête des prérogatives que la III<sup>e</sup> et la IV<sup>e</sup> République avaient reconnues au Parlement et que la V<sup>e</sup> lui a enlevées.

On m'a reproché d'avoir, en tenant de tels propos, dressé un constat de décès. En fait je crois que la démocratie peut encore être sauvée. Il nous appartient de faire effort d'imagination pour concevoir des institutions démocratiques adaptées au rythme d'évolution du monde où nous vivons et où sont appelés à vivre nos enfants. A cet effort devraient être associés, par-delà les frontières des partis, tous ceux pour lesquels le sentiment démocratique n'est pas le regret nostalgique du passé, mais l'attachement à certains principes essentiels qu'il s'agit d'insérer dans le contexte sociologique et psychologique de la France contemporaine.

Pour ma part je ne puis faire davantage, aujourd'hui, que d'indiquer quelques directions de recherche.

Il faut, en premier lieu, à mon sens, développer la « démocratie de base », qui seule est à l'échelle de l'homme. — La démocratie politique doit être complétée et fécondée par des mécanismes qui donnent consistance et vigueur au concept encore imprécis de « démocratie économique ». — Les partis devront reviser profondément leurs structures et leurs méthodes afin de pouvoir assumer, au contact direct des réalités, une tâche d'éducation et d'orientation. — L'institution parlementaire enfin ne pourra survivre qu'à la condition de s'adapter aux exigences et aux cadences du monde actuel, dont les maîtres-mots s'appellent division du travail et efficacité.

# NOUVEAU VISAGE DE LA COMMUNAUTÉ

**M.** *M. Gabriel Lisette, vice-Premier Ministre de la République du Tchad, ministre conseiller de la Communauté, Gabriel d'Arboussier, représentant fédéral du Mali, vice-président de la Commission spéciale de la Communauté au Conseil Economique et Social, Jacques Rabemananjara, co-directeur de la revue « Présence Africaine », ancien député de Madagascar, Maurice-René Simonnet, député de la Drôme, ancien ministre, donnent à « France-Forum » leur sentiment sur la Communauté, son évolution, son organisation future, le rôle qu'elle devrait jouer dans l'avenir.*

## Gabriel LISETTE

*Une force dynamique du monde moderne : telle doit être la Communauté franco-africaine d'expression française.*

UNE étape de l'évolution de la Communauté amorcée par les discours du général de Gaulle à Saint-Louis et à Dakar, en décembre 1959, s'achève à la fin de ce mois de juillet.

Les Etats africains et malgache auront repris leur souveraineté extérieure, à l'exception de la Mauritanie qui, selon ses vœux, accédera à l'indépendance en 1961.

D'aucuns s'étonnent de la rapidité des événements. Il y aurait lieu de s'en expliquer, mais il nous faut nous borner, dans le cadre de ce bref article, à préciser que à six mots près la Communauté rénovée était inscrite dans la Constitution de 1958. C'est ainsi que Félix Houphouët-Boigny a pu écrire : « Il n'y a plus de problèmes politiques entre la France et ses anciens territoires, l'hypothèque de la revendication politique, étant levée dès l'instant que l'évolution juridique est tout simplement liée à la libre détermination des Etats. »

Ce qui se passe à proximité de certaines frontières

de pays africains d'expression française, et qui est bien grave, dit à l'évidence que tout est beaucoup mieux ainsi.

A la Communauté de gestion entre Etats autonomes de la Constitution de 1958 se substitue une association d'Etats indépendants liés par une commune allégeance aux mêmes valeurs.

La situation juridique nouvelle se définit :

1°) par la révision constitutionnelle tendant à compléter le titre XII de la Constitution d'octobre 1958. Elle s'analyse par la modification de l'article 86 qui établissait l'incompatibilité entre la qualité d'Etat indépendant et celle d'Etat membre de la Communauté ; du fait de cette révision constitutionnelle, la « Communauté intègre désormais la notion d'indépendance » ;

2°) par le transfert aux Etats africains et malgache des compétences communes de l'article 78 de la Constitution ;

3°) par les accords de coopération.

Ces derniers sont des conventions bilatérales entre la République française et l'Etat considéré pour l'organisation des nouveaux rapports. Ces documents fort bien étudiés constitueront d'excellentes bases de discussion pour les négociations en cours entre la France et les

J'accorde que l'on a été les uns et les autres pressés par le temps et les circonstances, mais l'étape des négociations de ce mois de juillet franchie, il faut songer au reste.

Il importe que l'évolution de Saint-Louis du Sénégal traduise la volonté clairvoyante de relancer la coopération franco-africaine dans les voies nouvelles qu'exigent les circonstances intérieures et extérieures. Il s'agit de montrer que la dualité : Fédéralisme-Confédéralisme, n'a pas condamné irrévocablement la Communauté. Il importe que le monde sache que nous restons des artisans résolus du destin de ce bloc d'expression française dont la mission historique dépasse aujourd'hui les limites du continent noir.

Si les dirigeants africains et français sont d'accord sur ces données fondamentales, ils ont le devoir de se rencontrer très vite autour d'une Table Ronde pour ne pas manquer l'occasion.

Trop de malentendus se sont installés parce que l'équivoque a régné. D'immenses espérances se sont éteintes où les institutions n'ont pas fonctionné.

Les liens communautaires ne sont pas uniquement la conciliation et l'arbitrage, les droits fondamentaux des nationaux, c'est encore l'organisation d'une défense commune, l'harmonisation de la politique étrangère, la coopération économique et monétaire, et bien d'autres domaines.

C'est de tout cela que nous devons parler prochainement, ainsi que du fonctionnement du Sénat interparlementaire, de l'organisation des réunions des chefs d'Etat et de gouvernement, du Conseil économique de la Communauté.

Nous devons parler de tout cela ensemble, non pas séparément, et sans délai, si nous voulons que le monde s'incline devant la force dynamique de la Communauté d'expression française.

**Gabriel d'ARBOUSSIER**

***Indépendance des peuples et coopération des Etats sont les principes de base de la Communauté.***

**A** PRES avoir été lancé par le Rassemblement démocratique africain à son congrès de septembre 1957 à Bamako, le terme de Communauté, appliqué à la forme juridique des rapports entre la France et ses anciens territoires d'outre-mer fut repris par le pré-

*Gabriel Lisette.*

pays de l'Entente, d'une part, et la France et l'U.R.A.C. d'autre part.

Mais le reproche que l'on peut adresser, c'est justement leur caractère bilatéral et dans des domaines qui, de toute évidence, ressortent de la Communauté. Certes, l'accord sur la conciliation et l'arbitrage ainsi que la convention sur les droits fondamentaux des nationaux sont multilatéraux entre la France, Madagascar et le Mali, et restent ouverts aux autres Etats. Toutefois, il demeurera qu'ils n'auront pas été discutés par les autres Etats, même si ceux-ci décidaient d'y adhérer. Cela me paraît une grave atteinte à l'esprit de la Communauté. J'ajoute que les Etats afro-asiatiques peuvent élever de vives critiques contre cette procédure qu'ils n'hésitent pas à qualifier de néo-colonialiste, alors qu'une organisation multilatérale véritable entre les Etats d'expression française (y compris la France) devrait apparaître aussi valable que toute organisation régionale asiatique, africaine ou américaine.

Il est donc indispensable de replacer la Communauté dans son vrai cadre et dans les meilleurs délais.

fédéral, soit vers une forme confédérale. Dans un remarquable article paru dans la « Revue Administrative » d'octobre 1959, le professeur Luchaire démontrait précisément la possibilité de cette évolution en raison des termes mêmes de la Constitution qui laissait la porte ouverte dans les deux directions. Et c'est en vertu de cette possibilité que le Parti de la Fédération Africaine, que nous avons fondé à Dakar en avril 1959, formulait notre option d'une confédération multinationale seule capable de nous donner les moyens d'affermir notre indépendance grâce à notre coopération avec la République française et de réaliser l'unité africaine par une étroite association avec les Etats africains de l'Ouest. C'est ainsi que la Fédération du Mali groupant les Etats du Sénégal et du Soudan entreprit la démarche de demander le transfert des compétences communes de façon à jouir de tous les attributs de l'indépendance tout en affirmant sa volonté de coopérer avec la République française au sein d'une Communauté contractuelle par la conclusion d'accords de coopération dans divers domaines.

C'est ce visage nouveau de la Communauté, sur lequel le général de Gaulle, dans son discours désormais historique, se prononcera sans ambiguïté devant l'Assemblée Fédérale du Mali en décembre 1959. Ce discours ouvrit la voie aux négociations entamées entre la Fédération du Mali et la République française le 18 janvier 1960 et conclues par des accords signés le 4 avril 1960.

La voie ainsi choisie devait nécessairement conduire à une révision constitutionnelle qui, comme l'a déclaré M. Michel Debré à l'Assemblée Nationale, substituait à la notion d'indépendance-sécession, celle d'indépendance-association que nous avions, quant à nous, admise comme base de notre adhésion à la Communauté en 1957.

Cette révision de la Constitution de 1958 donnait ainsi à la Communauté la forme nouvelle d'une *confédération multinationale d'Etats indépendants ou autonomes groupant la République française et les Républiques malgache et africaines*, permettant toutes les évolutions et transformations sur la base des principes suivants :

Indépendance nationale des peuples,

Volonté de constituer un grand ensemble dont la cohésion est assurée par l'attachement à des idéaux communs et la solidarité en vue du développement de l'économie et l'échange des cultures des parties contractantes.

Possibilité d'évolution sur la base de l'autodétermination et par des voies démocratiques et pacifiques.

Les institutions communes prévues par la Constitution de 1958 sont de ce fait amenées à se transformer. Le Conseil Exécutif devient ainsi une conférence des chefs

### Gabriel d'Arbousier.

sident Tsiranana au cours des discussions du Comité constitutionnel de juillet 1958 et retenu dans la nouvelle Constitution.

Dans un article de la revue « Communautés et Continents » de janvier 1959, je précisais ce que les Africains entendaient par cette conception nouvelle des relations franco-africaines et ce qu'ils en attendaient, c'est-à-dire outre une promotion économique et sociale par une mise en valeur de toutes les potentialités de l'Afrique, essentiellement la satisfaction de deux aspirations fondamentales : l'exercice de leur droit à l'indépendance et la réalisation de leur unité.

C'est parce que les peuples africains vivant au sein d'un même ensemble politique et économique avec la France pouvaient atteindre ces objectifs majeurs qu'ils donnèrent une adhésion quasi unanime à la Constitution soumise au référendum du 28 septembre 1958.

L'exception guinéenne ne faisait que confirmer la règle.

Mais dès ce moment se trouvait posé le problème de l'évolution de la Communauté, soit vers un ensemble



d'Etat ou de gouvernements chargée, de confronter la politique générale des Etats membres de la Communauté, d'une part vis-à-vis des autres Etats du monde et d'autre part entre les Etats membres.

Cette confrontation générale dont la périodicité reste à fixer peut être soit préparée soit suppléée par des conférences ministérielles qui normalement doivent remplacer les réunions des Comités spéciaux mis en place par le Conseil Exécutif dans les divers domaines, diplomatie, défense, affaires économiques et financières, etc.

La révision constitutionnelle affecte également le Sénat de la Communauté et la Cour arbitrale qui pourraient devenir le premier une Assemblée interparlementaire et la seconde une Cour d'arbitrage à composition paritaire.

Une institution se trouvait déjà fondée sur les principes actuels de la Communauté. Il s'agit de la Commission spéciale de la Communauté qui organisait au Conseil économique et social la coopération entre la République française et les Etats de la Communauté. En effet, cette coopération résulte d'accords inter-Etats et préfigure la forme que pourront prendre désormais les organismes nouveaux de la Communauté, bien que la Commission spéciale elle-même devra, nous en sommes convaincus, subir une certaine évolution interne.

Ainsi la Communauté apparaît comme un grand ensemble politique et économique fondé sur les deux grandes aspirations des peuples au XX<sup>e</sup> siècle : l'indépendance nationale des peuples et la coopération des Etats.

Les institutions résultent non point d'une Constitution unique, mais à la fois des Constitutions des Etats membres et des accords contractés par les Etats.

Son mérite le plus éclatant, à notre sens, réside dans cette conciliation remarquable entre la tradition du droit écrit français et la forme évolutive du droit nouveau des peuples africains influencé à la fois par le droit français et par la tradition africaine qui permet ainsi de créer une forme originale de cette nécessité du XX<sup>e</sup> siècle : la coopération et la solidarité entre pays industriels et pays sous-développés dans la liberté et en vue du progrès et du développement de l'homme.

Cette coopération dans un tel cadre bénéficie de conditions favorables dont les deux plus remarquables sont *l'appartenance de tous ces pays à une même zone monétaire et leur adoption d'une même langue officielle.*

Mais à notre sens, cette zone monétaire ne doit pas être considérée seulement comme une zone de protection et d'avantages privilégiés réciproques, mais essentiellement comme une zone de solidarité et de dévelop-

pement organisant l'entraide entre ses membres.

De même que la langue française qui constitue un ciment entre les Etats de la Communauté doit offrir à la culture française et à celles des autres Etats le moyen d'échanges féconds entre elles.

Le peuple français, comme les peuples des autres Etats de la Communauté, ont ainsi en mains un outil pour forger leur destin et participer efficacement à bâtir un monde de paix, de liberté et de prospérité.

La durée et le succès de la Communauté ainsi renouée dépend désormais de la loyauté de ses membres les uns vis-à-vis des autres et du courage et de la volonté de ceux qui, à tous les échelons, sont appelés à assumer des responsabilités lourdes mais exaltantes.

## **Jacques RABEMANANJARA**

***En marge des indépendances africaines et malgache, il faut rappeler le rôle du génie français.***

**L'**ON se plaît à relever les éléments d'analogie entre le Commonwealth et la Communauté renouée.

L'originalité de l'institution britannique a longtemps séduit et fait rêver maints leaders nationalistes d'Afrique et de Madagascar : elle apparaissait aux yeux d'un grand nombre comme un modèle d'inventions politiques, susceptibles de satisfaire correctement les exigences de dignité et l'intelligence des intérêts entre l'ancienne métropole et les colonies d'hier.

L'idéal : traduire en une réalité vivante, dynamique une formule assez riche, assez souple pour êtreindre et dépasser, en les conciliant, les contradictions nées de deux notions apparemment antinomiques : indépendance totale et association étroite.

C'est à cette double fin que se propose de répondre la Communauté renouée.

D'habitude, l'on aime à en évaluer les visées politiques comme à en supputer les chances économiques. Rarement l'on s'est étendu sur les perspectives culturelles du nouvel ensemble formé pourtant de pays différents de races et de nationalités.

L'on comprend, certes, que des peuples sur lesquels pèse le joug de la domination étrangère n'éprouvent d'abord le sentiment réel de leur libération que dans la conscience d'une rupture radicale du cordon ombilical de sujétion.

Il ne semble d'ailleurs pas que l'on se heurte sur ce

non seulement aptes à diriger leurs pays, mais encore mieux, à devenir des agents lucides de l'histoire et à participer par l'originalité de leurs actions et la nouveauté de leurs apports à la transformation du monde.

Peut-être est-ce prématuré de chanter victoire ? Toujours est-il que sur ce plan Anglais et Français peuvent ressentir une certaine fierté : d'Asie ou d'Afrique, l'accession à l'indépendance d'aucune de leurs anciennes possessions n'a donné lieu à un spectacle d'anarchie.

La résurgence du tribalisme, tant redouté, ne s'y est manifestée nulle part. Ceux-là en ont eu pour leurs frais qui l'avaient prédite ou même secrètement escomptée pour la Guinée en particulier : du jour au lendemain, laissé à lui-même, le noir, maître souverain de son destin, ne s'est point révélé un fauteur de désordres ; il a fait preuve, au contraire, d'une maturité d'esprit qui non seulement fait honneur à la sagesse et à la lucidité africaines, mais aussi à l'excellence et à l'efficacité de la formation reçue.

Il ne nous vient certes pas à l'idée de faire l'apologie d'une colonisation quelconque : nous en connaissons suffisamment la malfaisance et la rigueur à quelque forme qu'elle se prêle.

Mais le paradoxe, le voici : le vice naturel du système ne l'empêche pas de drainer dans son sillage l'esprit d'une civilisation, toute une traînée culturelle propre à ranimer des feux sous la cendre ou à semer de nouvelles flammes d'humanisme.

Or, il semble bien que l'esprit de la civilisation française s'avère particulièrement contagieux : il arrive avec une efficacité remarquable à imprégner et l'homme et la terre qu'il travaille ; et son contact opère une transformation telle qu'il engendre et favorise presque automatiquement ce sens aigu et dense de la révolution qui reste l'un des apanages permanents du génie français.

Le fait, en tout cas, donne à réfléchir : les premières colonies noires ou jaunes à lever l'étendard de la révolte contre la tutelle de l'Occident n'ont-elles pas été d'obédience française ? Il suffit, pour s'en convaincre, d'évoquer le nom d'Haïti ou d'Indochine.

De nos jours, les intellectuels noirs les plus acharnés contre l'emprise de l'impérialisme politique, économique et culturel de l'Europe sortent en majorité de l'Université française : le mouvement de la « négritude » a pris naissance sur les bancs et dans les alentours de la Sorbonne.

A vrai dire, les grands principes de 1789 ne cessent de vivifier l'humanisme français : ils ont le don de sécréter

### *Jacques Rabemananjara.*

point à la plus grande difficulté dressée sur la voie complexe de la décolonisation. Il a paru relativement facile à la Belgique d'accorder leur indépendance aux Congolais. Il lui a seulement manqué l'art de préparer les conditions de réussite de l'opération.

Ceux-là font montre d'une impayable hypocrisie qui s'empresse d'imputer à l'incapacité congénitale des nègres à se gouverner la responsabilité des tragédies congolaises et qui s'abstiennent de dénoncer la responsabilité beaucoup plus lourde du tuteur, coupable d'avoir gravement négligé l'évolution culturelle de sa pupille.

En face de ces événements, la comparaison s'impose d'elle-même. Si l'on reconnaît l'arbre à ses fruits, le contraste saisissant entre le résultat de la colonisation belge et celui de la colonisation française ne peut que fortement frapper l'observateur des choses africaines.

Ici et là pourtant, l'on s'était toujours prévalu, avec une ardeur et une conviction identiques, d'une justification morale de l'entreprise. Le thème favori des discours comportait les mêmes couplets : la promotion intellectuelle et spirituelle des hommes noirs, les rendre

ter un ferment de libération spirituelle et morale de l'individu comme des peuples, puisqu'ils se fondent sur le postulat de la dignité universelle de l'homme.

La « Marseillaise » n'est-elle pas devenue aussi bien en Corée, en Turquie qu'à Tokyo et ailleurs le chant favori des combattants de la liberté, le refrain des étudiants en mal de justice, qui, intrépides, affrontent avec leur seule foi les baïonnettes de l'oppression ?

Pour ceux d'outre-mer, la culture française offre ceci de bénéfique qu'elle apparaît comme le stimulant le plus capable de dégager et de faire épanouir leur personnalité.

La politique de l'assimilation, si généreuse en soi, n'a enregistré qu'échec sur échec : c'est précisément qu'en s'incarnant chez autrui ou chez un peuple, le génie français ne pouvait que développer et approfondir en ce peuple où en cet autrui la conscience de sa propre identité ; de ce fait, ce dernier, à l'instar du Français lui-même, ne peut plus rien ambitionner de plus cher et de plus précieux que la volonté de s'affirmer et de s'accroître spirituellement.

Traiter d'ingrats ceux qui ont compris et apprécié la leçon du maître est simplement un non-sens : « leur seule originalité réside dans le dessein de faire des idées acquises, adaptées à leurs conditions et à celles de leurs peuples, un moteur capable d'animer la matière de leur terroir et de conférer rénovation et magnificence au patrimoine de leurs ancêtres ».

C'est par là que nous voyons la vraie chance de la Communauté renouée : elle ne durera et ne réussira pleinement que dans la mesure où ses membres nourris de la même pensée politique et culturelle, tout en évoluant et en s'épanouissant chacun selon son originalité, s'attachent avec ferveur à l'amour de la liberté et au culte de la dignité qui sont le ciment de leur alliance.

Il ne peut s'agir que d'un pool de cultures et de civilisations : celles de la France, pour être les plus armées et les plus développées, serviront seulement de liant et d'animatrices.

## **Maurice René SIMONNET**

***L'esprit communautaire doit  
l'emporter sur l'esprit nationaliste.***

**L'**AFRIQUE évolue. Il y a seulement vingt-cinq ans ce continent ne comptait que deux Etats indépendants : le Libéria et l'Ethiopie. Tout le reste était formé de territoires dépendants. La France, la Grande-

Bretagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, naguère l'Allemagne, bref les principales puissances d'Europe partageaient l'Afrique. Les relations des deux continents étaient des relations coloniales ; les liens qui unissaient l'Afrique à l'Europe étaient des liens de subordination.

En vingt-cinq ans ce qui était l'exception est devenu la règle. Les Africains, dans leur très grande majorité, vivent aujourd'hui dans des Etats qui sont dirigés par des Africains. L'année 1960 restera le point culminant de cette marche des peuples d'Afrique vers leur indépendance. En janvier le Togo et le Cameroun anciennes colonies allemandes, puis territoires sous mandat français, accédaient à l'indépendance, suivis en juin par Madagascar et par le Soudan et le Sénégal unis dans la Fédération du Mali. Très prochainement ce sera le tour des quatre Etats de l'Entente et des quatre Etats de l'ancienne Afrique-Equatoriale française.

Les anciennes colonies britanniques, italiennes et belges connaissent le même changement et 1960 verra l'ad-

*Maurice-René Simonnet.*

mission aux Nations Unies — symbole aux yeux de beaucoup d'Africains de l'indépendance — de la Nigeria, des Somalies et du Congo Belge.

Et cependant que se poursuit en Afrique ce vaste mouvement vers l'indépendance, cette création de nombreux Etats nationaux souverains, le monde et spécialement l'Europe, sont traversés par un courant différent et à première vue contradictoire qui pousse les Etats déjà souverains à former de grands ensembles et à consentir pour cela à des abandons volontaires de souveraineté.

Il peut paraître paradoxal que les Africains tentent d'accéder à la souveraineté au moment même où les Européens voient diminuer leur souveraineté, par accord mutuel à l'Ouest, par décision imposée à l'Est. Les raisons qui conduisent les Etats européens à consentir à des abandons de souveraineté ne vaudraient-elles pas pour les Etats africains ?

Si pris entre les deux grands marchés américain et soviétique, la France, l'Allemagne, l'Italie et le Benelux, qui ont des économies normalement développées, estiment nécessaire de mettre en commun leurs économies et de déléguer leurs pouvoirs à la Communauté Economique Européenne, cette nécessité ne s'impose-t-elle pas plus encore aux Etats africains qui sont tous en voie de développement et dont aucun ne peut se développer seul ?

Si les Etats d'Europe même les plus puissants, ceux par exemple qui participent aux réunions des quatre Grands, ont parfois l'impression que le sort du monde se règle par-dessus leurs têtes et essaient, pour jouer leur rôle, de s'unir en une Europe politique afin de « faire le poids », comment tel ou tel Etat africain pourra-t-il à lui seul espérer jouer un rôle, quelconque sur la scène internationale ?

Et que dire de la défense ? Il n'y a plus que deux armées modernes dans le monde et il n'y aura de guerre mondiale que si ces armées-là entrent en conflit. Les armées des autres pays, même ceux qui ont d'anciennes traditions militaires, ne sont capables d'intervenir seules que dans des conflits locaux et ne peuvent jouer un rôle qu'en s'intégrant à l'une des deux grandes armées du monde.

Cela est vrai pour l'Europe et à plus forte raison pour l'Afrique.

Que ce soit sur le plan politique, économique ou militaire, l'Europe est en marche vers l'intégration des forces

nationales dans des communautés plus vastes que les Etats.

Serait-ce le contraire pour l'Afrique ? Et les dirigeants nationalistes africains en faisant avancer leurs pays sur la route de l'indépendance les pousseraient-ils dans une voie dépassée ou les engageraient-ils dans une impasse ?

Voilà le problème franchement posé. On me permettra d'y répondre tout aussi franchement.

Pour celui qui fait de la Nation un absolu, pour celui qu'on me permettra d'appeler, après beaucoup d'autres auteurs, un « nationaliste exagéré » la réponse ne peut être que positive. Si la Nation est un tout, est le tout, c'est la mutiler que d'en détacher une partie et par exemple un attribut de la souveraineté. Celui qui mutile ainsi la nation organisée en Etat la trahit et l'on sait que les « nationalistes exagérés » qualifient facilement de « traîtres » ceux qui ne pensent pas comme eux et d'« apatrides » ou de « mauvais patriotes » ceux qui n'épousent pas leurs thèses.

L'esprit nationaliste donnerait facilement raison aux Africains de vouloir doter leur peuple de la souveraineté, si le nationaliste ne souhaitait pas l'épanouissement de sa seule nation et l'abaissement des autres. Mais il donne tort aux « Européens » quand ils remettent une part de la souveraineté de leurs Etats à des communautés supranationales. De toute façon les deux évolutions sont pour le nationaliste exagéré contradictoires et fondamentalement opposées : on peut suivre l'une ou préférer l'autre, on ne peut essayer de s'adapter aux deux.

S'il nous fallait donner des applications de ce nationalisme exagéré, si l'on nous pressait de citer des cas concrets, nous n'aurions à chercher ni bien longtemps ni bien loin. Il y a même eu — osons ce paradoxe — une façon nationaliste de concevoir la communauté franco-africaine, sa naissance, ses premières années, sa transformation. Comment se fait-il par exemple que le statut nouveau des Etats membres de la Communauté ait été établi par une discussion entre ces Etats et le gouvernement de l'une des Républiques : la République Française et non pas par une négociation entre ces Etats et le « gouvernement » de la Communauté, qui est le Conseil Exécutif ? Si on avait ainsi procédé, on aurait sans doute évité bien des rancœurs dont certaines ont conduit à la surenchère et auraient pu même aboutir à l'éclosion de la Communauté.

Souhaitons qu'à l'avenir la France sache être plus communautaire qu'elle ne l'a été ces derniers temps. Cela suppose que l'esprit nationaliste ne l'emporte pas au sommet sur l'esprit communautaire.

Car telle est l'alternative au nationalisme exagéré : le sens communautaire. Et la double évolution des peuples d'Afrique vers la souveraineté et des peuples d'Europe vers des sacrifices de souveraineté qui est contradictoire pour le nationaliste est au contraire complémentaire pour ceux qui ont le sens communautaire.

Pour eux, en effet, la Nation n'est pas un absolu ; elle n'est pas le tout. Elle est une communauté ouverte, une communauté parmi d'autres communautés. L'homme, dans cette conception, est membre de plusieurs communautés et le fait d'appartenir à l'une, sa nation par exemple ou sa famille, ne l'empêche nullement d'appartenir à d'autres communautés : l'Europe par exemple ou l'humanité.

Si la Nation n'est pas un monde clos, si elle sait qu'il y a d'autres communautés plus restreintes ou plus larges qu'elle, alors elle doit être attentive à la vie de ces autres communautés et les aider à se développer. Cela exigera d'elle certains sacrifices et par exemple certains sacrifices de souveraineté ; la nation le sait et les consentira, car la nation n'est pas l'absolu : au-dessus de la société il y a l'homme qui ne s'épanouit totalement que s'il est membre de plusieurs communautés qui vivent en harmonie. Quel triste destin que celui de l'homme à qui manque une communauté : le sans-famille, l'apatride. Il n'est de destin plus tragique que celui de l'homme écartelé entre deux communautés qui lui sont également chères, par exemple l'enfant à qui l'Etat totalitaire impose de dénoncer son père, et par là de se dresser contre la communauté familiale au nom de la communauté nationale.

Dieu merci, ces exemples sont rares et dans notre monde moderne l'homme peut s'épanouir en appartenant à des communautés différentes dont aucune ne se veut exclusive des autres, totalitaire.

C'est ce que les Africains ont compris et s'ils demandent leur indépendance ce n'est pas pour cesser de vivre en communauté avec d'autres Etats. Reconnaissons que sur ce point la Constitution de 1958 faisait montre d'un simplisme regrettable. La République Française était un Etat indépendant membre de la Communauté. Mais les autres Etats n'avaient pas la même possibilité. Il leur fallait choisir : ou l'indépendance ou l'appartenance à la Communauté, mais pas les deux. Il aura fallu moins de deux ans pour réviser cette disposition. Si elle n'avait pas été inscrite dans le texte primitif, la Guinée vivrait encore très probablement en communauté. La Constitution a donc été révisée pour permettre aux Etats Africains de satisfaire en même temps leurs deux aspirations à l'indépendance et à la vie en Communauté. Pour

reprandre les termes inventés par les Africains eux-mêmes et notamment le président L.S. Senghor, ils ne tenaient qu'à eux d'accéder à « l'indépendance-sécession » ; ils lui ont préféré « l'indépendance-association ».

C'est que contrairement à ce que professent nombre de nationalistes, les Africains savent que l'appartenance à une communauté interétatique n'est pas, dans notre monde dominé par les Etats géants, une diminution de l'indépendance de chaque Etat membre, mais au contraire le seul moyen dont il dispose pour jouer un rôle dans le concert des nations.

Vivre en communauté, ce n'est pas pour un Etat diminuer sa liberté propre, amoindrir son rôle international, limiter son indépendance, c'est au contraire la seule possibilité d'être vraiment libre et réellement indépendant.

Le monde évolue vers de grands ensembles à base d'égalité, qui ne supprimeront ni les patries, ni les nations, ni les Etats, mais leur permettront au contraire de vivre mieux, de se développer plus rapidement et de s'épanouir plus totalement.

Voilà ce que les peuples d'Europe ont compris et c'est pourquoi ils ont fondé la Communauté Européenne.

Voilà ce que les peuples d'Afrique et de Madagascar ont compris et c'est pourquoi ils ont fondé la Communauté franco-africaine.

Entre ces deux communautés des liens s'établiront ; certains Etats d'Afrique les demandent déjà. La France, membre des deux communautés a ici un rôle irremplaçable à jouer. A condition qu'elle ait l'esprit communautaire en Afrique et en Europe.

Le malheur veut que ce soit le moment où l'opinion publique est tentée par la séduction du repli sur soi, du « cartiérisme » et cela peut compromettre la communauté franco-africaine dans le même temps où les cercles dirigeants font profession de nationalisme et cela risque de compromettre la Communauté Européenne.

La France saura résister à ces tentations « isolationnistes », à la séduction du repli sur soi. Elle n'a pas à choisir entre l'appartenance à l'une ou à l'autre de ces communautés qui ne sont pas exclusives mais complémentaires. Elle doit être l'élément le plus communautaire, le plus actif des deux communautés.

Que le nationalisme de nos dirigeants ne nous mette pas demain dans cette situation à la fois ridicule et tragique de voir au sein de la communauté les Africains, plus communautaires, demander aux Français, restés trop nationalistes, d'être de meilleurs « Européens ».

# LE MYTHE DE L'ÉTAT

**L**A IV<sup>e</sup> République ne manquait pas de censeurs honnêtes qui s'efforçaient en toute bonne foi de la réformer et de la consolider. Mais comment eussent-ils pu résoudre un faux problème ? Le problème en effet n'était pas, comme chacun le croyait, celui de l'impuissance, de l'instabilité gouvernementales, du discrédit de l'exécutif et du Parlement. C'était le problème de l'Etat, de l'inconsistance de l'Etat, selon l'expression du Général de Gaulle qui, seul, en a toujours dénoncé les périls et n'a dénoncé que ceux-là.

Quand le grand adversaire du système parlait de renforcer l'Etat, tout le monde s'inquiétait de la manière de fortifier le gouvernement, objet présumé de ses critiques et de sa nostalgie. En fait, le Général de Gaulle n'a jamais eu, et il le prouve chaque jour, la notion claire de ce qu'était un gouvernement, pas plus d'ailleurs que les Français ne savent ce qu'est un Etat.

S'il fallait donner une définition de ce principe on pourrait dire aujourd'hui, sans jeu de mot, que c'est un « état d'esprit ». Comme la nation, dont il est la projection administrative, l'Etat est une vérité sensible au cœur. Quand un peuple entend dire que l'Etat est inconsistant, son cœur défaille. Mais pour le convaincre que l'Etat est restauré, il ne suffit pas de preuves rationnelles, il faut un peu de magie.

La précédente République n'est pas morte d'une faiblesse gouvernementale, ni d'un manque d'autorité de ses ministres. S'il en avait été ainsi, les mêmes causes produiraient aujourd'hui encore les mêmes conséquences, et la médiocrité du Cabinet, les hésitations de sa politique, ses mutations qui confinent à l'instabilité, devraient avoir usé le régime. Usé, il l'est, dira-t-on et il ne survit que pour des raisons qui n'ont rien à voir avec ses qualités. Mais précisément c'est cet illogisme qui nous intéresse. Pourquoi ne s'est-il pas manifesté en faveur du régime mort prématurément en 1958 ? N'y avait-il pas une mystique républicaine, à défaut d'un respect réfléchi pour les institutions ?

Mais la République dans l'esprit de ses plus fervents défenseurs, ce n'était pas autre chose que les institutions. Bien plus, elle était identifiée à la Constitution en vigueur. Qui touchait à l'une touchait à l'autre, ce qui revenait à dire qu'elles étaient toutes deux intouchables. Or l'opposition gaulliste, toute républicaine qu'elle fût, avait découvert une autre dimension dans laquelle elle manœuvrait tout à son aise : celle de l'Etat. L'Etat, antérieur et supérieur aux régimes et aux institutions.

Il existait bien un Etat, puisqu'un homme en était le chef. Ce fut justement une des sources de l'équivoque. La présence de l'Etat était aussi discrète que celle de l'homme qui l'incarnait, alors qu'il n'était écrit nulle part que le Président de la République dût être un personnage effacé. Pouvait-on dire au moins qu'il symbolisait la permanence de l'Etat ou qu'il en était la conscience suprême ? Non, parce que sa figure paraissait associée au ballet ministériel et qu'il n'avait visiblement ni l'énergie, ni le pouvoir de modifier les pratiques parlementaires. Lorsqu'il réglait une crise, on pensait seulement qu'il mettait en place les auteurs et les victimes de la suivante. Avec beaucoup de mauvaise foi on pourrait dire que les Présidents de la IV<sup>e</sup> République étaient complices de l'instabilité gouvernementale. Mais en toute bonne foi on ne peut pas dire qu'ils aient représenté un principe de continuité. Ils ont au moins manqué à leur fonction représentative. Cette fonction ne consiste pas en effet à présider des cérémonies, mais à figurer clairement aux yeux de tous qu'il existe des institutions et que si ces institutions sont diverses c'est pour mieux servir l'unité de l'Etat.

Dans cette perspective, le chef de l'Etat n'est pas seulement, comme il l'était devenu, un des mécanismes institutionnels, le notaire chargé de régler les successions du pouvoir. Il est la conscience institutionnelle. Cette conscience doit pouvoir agir. Elle doit être un ultime recours.

On rencontre alors la grande difficulté de nos Républiques, la peur du recours au sommet qui a poussé la IV<sup>e</sup> au recours à l'abîme. L'abîme, c'était la V<sup>e</sup>, dominée par quel sommet ! Il faut reconnaître que le dernier Président du précédent régime usa adroitement de son seul pouvoir qui était de passer le pouvoir. Celui qui bénéficia de son effacement tira la leçon : il s'organisa pour être l'Etat en personne et le gouvernement par personne interposée.

Mais cette ingénieuse ambiguïté lassa vite le nouveau chef de l'Etat qui évoqua directement à lui la part d'autorité gouvernementale nécessaire pour exercer son rôle de conscience agissante. Désormais l'arbitre entra dans le jeu et en sort à sa guise. Mais alors, fait-on observer, c'est le régime présidentiel qui n'ose pas dire son nom. Mieux vaut l'instituer.

Il n'est pas certain que le Général de Gaulle soit si pressé d'aller au bout de sa logique, le régime présidentiel n'est pas celui de l'irresponsabilité. Il faut y compter avec des Parlements soupçonneux, un fort parti d'opposition et remettre périodiquement en jeu son titre devant

le suffrage universel. Assurément, une fois ces sujétions acceptées, c'est le régime où un homme peut exercer le plus souverainement sa volonté tout en gardant la bonne conscience d'un esprit libéral. La tentation doit être forte pour de Gaulle de légitimer au sens des grandes démocraties occidentales son pouvoir d'origine encore trop plébiscitaire. Mais en même temps il pèse certainement les inconvénients d'une définition trop franche de son domaine qui en ferait apparaître crûment les limites.

Déjà, sans doute, selon l'excellente formule de P. Vianson Ponte (1) : « Il ne détient pas toute la réalité du pouvoir, s'il en a la meilleure part ». Déjà, les abandons qu'il doit consentir « revêtent plus que l'aspect d'une délégation, presque celui d'un partage ». Mais qui a vu le contrat, qui peut en dénoncer la violation ? Seul, M. Chaban-Delmas a cru apercevoir l'acte de partage, mais il n'était pas chargé d'en faire part au Comité Constitutionnel. Car l'équivoque, pour le chef d'un Etat ambigu, est une des sources les plus pures du pouvoir.

Plus que le titre de chef d'Etat, même assorti de fortes compétences, c'est celui de restaurateur de l'Etat qu'ambitionne le Général de Gaulle, et, paradoxalement, cette ambition l'oblige à entretenir une certaine confusion au sommet de la hiérarchie. Car l'Etat, nous l'avons vu, est un concept irrationnel qui tire sa force de son potentiel sentimental. Trop de rigueur logique détruit son image, ou plutôt le fait apparaître comme le phénomène prodigieusement complexe qu'il est en réalité et décourage l'imagination poétique. Mettre de l'ordre dans cette mécanique aux rouages innombrables qu'est l'administration d'un pays, ce ne peut plus être l'œuvre d'un homme seul.

L'homme seul qui nous gouverne veut pourtant s'y essayer. A défaut d'une technique qu'il n'a pas, que personne d'ailleurs ne possède encore en Occident, il recourt aux incantations, il ressuscite les vieux mythes, il invoque la nature des choses et la plus mystérieuse d'entre elles : l'Etat.

Quand il s'en ira, il emportera avec lui cet Etat dont

(1) P. Vianson-Ponte « Risques et Chances de la V<sup>e</sup> République ». Plon, Tribune libre.

il n'a restauré que l'apparence. Car la réalité de l'Etat moderne n'est pas dans le pouvoir, mais dans les relations qui existent entre tous les pouvoirs de plus en plus nombreux dont est constitué un corps social. Ces relations sont infiniment variées et elles ne supportent pas d'interruption. Elles doivent donc être réglées par des mécanismes moins faillibles et moins transitoires que l'intelligence et la volonté des individus. Les institutions, dans leurs rapports réciproques, exercent ce rôle régulateur avec une continuité qui libère les sociétés des aléas des destins individuels. Un homme peut momentanément, grâce à sa forte organisation intellectuelle, tenir lieu de système institutionnel dans un pays comme la France qui a conservé son administration historique. Mais c'est un équilibre factice, une prouesse gratuite et peut-être un pari stupide.

Restaurer l'Etat c'est remettre en marche une machinerie quasi automatique aux commandes de laquelle les servants doivent pouvoir se relayer sans à-coup. La Constitution de la V<sup>e</sup> République assurait en théorie un certain équilibre interne des pouvoirs et leur perpétuation. Mais elle enfermait aussi des éléments de déséquilibre qui ont conduit à la paralysie du pouvoir de contrôle et à la mise en tutelle du pouvoir exécutif, tandis que le pouvoir compensateur que devait être le chef de l'Etat devenait le dispensateur de toute autorité.

Or si l'autorité d'un homme peut encore se superposer un instant à celle de l'Etat, elle ne se confondra plus jamais avec elle, elle n'en tiendra jamais plus lieu. La vie des nations modernes est un enjeu trop considérable pour qu'on la confie à des personnes physiques. Seules les personnes morales offrent les garanties de durée, d'ubiquité, d'automatisme, de précision nécessaires à la marche des affaires publiques. Le citoyen n'est pas tranquille lorsque son destin est entre les mains d'un de ses semblables, fût-il le meilleur. Il ne dort bien que lorsqu'il sait que les institutions veillent. Il ne jouit de ses loisirs que lorsqu'il sait que les institutions travaillent. Il n'a confiance en l'avenir, pour lui et ses enfants, que lorsqu'il sait que des institutions durables sont en place.

François FONTAINE

### *A nos abonnés, à nos amis*

Il nous faut redire une fois de plus que l'avenir de **France-Forum** est entre les mains de ses lecteurs, de ses abonnés, de ses amis. Les charges d'une entreprise comme la nôtre sont très lourdes et nous leur faisons face avec de moyens matériels courts et des ressources humaines très précaires. Aussi demandons-nous avec insistance à tous ceux qui ont compris le sens de notre efforts, de bien vouloir manifester leur sympathie à force d'aide visible et de secours effectif. Qu'ils soient exacts à se réabonner. Qu'ils gardent toujours présent le souci de la propagande. La revue semble avoir pris une personnalité, une originalité qui devraient lui mériter une audience toujours plus large. Que tous nos amis prennent conscience de leurs responsabilités vis-à-vis de l'œuvre commune, et alors, mais alors seulement, nous serons assurés de pouvoir poursuivre une action durable et efficace.

# La République et le somnambule

*« Somnambule : celui ou celle qui se lève, agit et parle tout endormi ; nom donné vulgairement aux personnes qui se soumettent aux pratiques des magnétiseurs. » (Littré.)*

**E**SSAYER de caractériser la situation politique actuelle de la France, c'est aboutir rapidement à une triple conclusion : un seul homme incarne le régime tout entier, ce régime demeure pourtant républicain, mais le peuple est devenu somnambule. Que les Français aient cru devoir confier le pouvoir au général de Gaulle, en votant dans la proportion de 80 sur 100 une Constitution qu'ils n'avaient point lue et qu'ils aient régulièrement renouvelé ce blanc-seing, malgré « mélancolie » et désillusions, au cours de chacun de ces plébiscites régionaux que constituent les voyages en province du président de la République, il n'y a là rien qui puisse étonner. Au contraire ! Depuis vingt années et plus, la France est entrée dans le long tunnel des combats en retraite qui sapent toute confiance en soi et en ses chefs. Depuis vingt années et plus nous vivons sous le régime de l'instabilité politique, d'autant plus scandaleuse qu'elle contraste avec le relèvement puis la rapide expansion de notre économie. Et cela à une époque où les professeurs et les hommes d'Etat s'accordent à reconnaître que l'affaiblissement de la démocratie se généralise dans le monde.

Le plus surprenant serait plutôt cette vitalité républicaine qui n'a pas permis que le 13 mai 1958 se termine autrement que par le maintien des cadres traditionnels d'un régime de liberté. Mais ne nous faisons pas d'illusions. La République du général de Gaulle est éminemment fragile. Et penser que sa présence à la tête de l'Etat est actuellement indispensable pour maintenir l'unité nationale et en finir avec le drame algérien n'interdit pas de se préoccuper de l'avenir de la démocratie en France. Or chacun peut se rendre compte que le sort du régime actuel est incertain, tant les menaces sont nombreuses et les faiblesses profondes. Et chacun peut encore admettre que la République ne se perpétuera pas par sa propre vertu, qu'il faut la protéger, la défendre, la sauver et que son destin ne doit pas être confondu avec celui d'un homme, aussi grand soit-il.

Alors, reconnaissons que c'est du peuple lui-même que dépend...

le sort de la République. Et le peuple s'est endormi. Il marche certes, il avance et progresse mais tel un somnambule sur les toits.

## Les attitudes stériles

Peuple d'intellectuels et de juristes, les Français sont supérieurs à tous autres pour l'analyse et le jugement. Mais on dirait que l'effort qu'ils font dans cet ordre-là les épuise car il est bien rare de les voir conclure et décider.

Voilà deux ans à peine que naissait la V<sup>e</sup> République et tout a déjà été dit sur elle. Sa Constitution a été disséquée, comparée, méditée, l'évolution du régime a été décrite à de multiples reprises. L'homme le plus ignorant des choses politiques est maintenant capable de soutenir une conversation sur ce sujet et répète ce qu'il peut lire dans tous les journaux ou écouter dans toutes les réunions. Des livres même ont été écrits, plus valables les uns que les autres. Dans ce procès du régime, inutile de préciser que les procureurs sont plus nombreux que les avocats, plus ardents aussi et probablement mieux entendus. Les vices du nouveau système sont maintenant suffisamment connus pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister et les intentions des maîtres de l'heure suffisamment publiées pour que l'on sache à quoi s'en tenir.

Bien entendu, M. Debré, qui veut être le penseur de cette République à défaut de pouvoir exercer convenablement ses fonctions de Premier Ministre, croit assurée la pérennité de son système. A l'en croire, la présente Constitution est faite pour durer, grâce à une séparation et un cloisonnement des pouvoirs et à la superposition d'un arbitre suprême qui transcendera l'intérêt national, des conflits et des inévitables rivalités d'intérêts. Mais si l'on va au fond des choses, si l'on s'efforce de comprendre ce que l'on nous dit, n'est-on pas



amené à douter du caractère républicain des conceptions qui triomphent, si l'on peut dire, aujourd'hui, la doctrine officielle ne trahit-elle pas un esprit quelque peu totalitaire ?

En politique, il y a deux tempéraments et deux seulement. Ou bien l'on sait la vérité et l'on cherche à l'imposer, et alors on est fasciste. Ou bien l'on sait qu'il n'y a pas de vérité sans l'adhésion du peuple, et alors on est démocrate. Il s'agit, dira-t-on, d'une distinction d'école et l'expérience quotidienne nous montre que les choses sont plus complexes, moins tranchées. Mais si l'on cherche le ressort véritable de chacun, il faudra bien en venir là, même si l'une et l'autre attitude, telles des médailles, ont un envers et un revers. Celui que je dis fasciste a raison d'avoir des certitudes mais il a tort de vouloir les imposer ; celui que je dis démocrate a raison de rechercher l'adhésion du peuple mais il a tort quand il ne sait pas lui montrer le chemin qu'il faut suivre. Et l'on connaît le mal qui ronge l'un et l'autre système. Pour vouloir imposer à tout prix ses vérités, le premier finit par les perdre dans l'oppression et la dictature. Pour vouloir rechercher à tout prix l'adhésion populaire, le second finit par sombrer dans l'opportunisme, l'instabilité, l'impuissance.

Ceux qui s'affrontent en ce moment pour défendre ou condamner la V<sup>e</sup> République paraissent précisément appartenir à l'un ou l'autre monde.

Il suffit de regarder agir M. Debré, de méditer ses discours pour réaliser que le Premier Ministre ne doute pas de connaître la vérité. Laisant souffler au-dessus de sa tête le vent de l'histoire, il s'est réservé des besognes secondes mais il est sûr de son diagnostic et, à coup d'ordonnances, de décrets ou de circulaires, prétend gouverner le pays par voie d'autorité.

Dans l'immédiat, les règles démocratiques sont à peu près respectées puisque le suffrage universel a eu à se prononcer et que le Parlement diminué n'ose se réveiller tant il continue à se sentir discrédité, n'ignorant pas, au surplus, que la lutte serait inégale entre le chef de l'Etat et lui. Mais s'il arrivait un jour que la démocratie relève la tête trop bruyamment, au Parlement ou dans la rue, ne risquerait-on pas de voir les mauvais conseillers plaider la légitimité contre la popularité, l'autorité contre le désordre, le pouvoir contre la légalité. Déjà l'on s'habitue, dans les palais du système, à opposer les constructeurs aux trouble-fêtes, à faire le procès des partis, des syndicats et de leurs états-majors qui, au lieu de laisser gouverner ceux qui détiennent la vérité, entravent leur action et compromettent le succès.

A l'idéocratie de M. Debré s'opposent les vieux républicains, qui ont vite compris quel danger court la démocratie. Même lorsqu'ils sont partisans de l'autorité, ils ne peuvent cependant pas admettre que le régime devienne autoritaire et, dès le premier jour, ils ont engagé le fer, entamé une « guéguerre » sur laquelle il convient de ne pas trop ironiser car elle porte finalement sur le fond des choses. Pourquoi faut-il alors que l'on se sente quelque peu mal à l'aise à côté de ces défenseurs du « gouvernement du peuple par le peuple » ? Est-ce parce que leurs œuvres passées ne sont pas forcément faites pour plaider en leur faveur ? N'est-ce pas, plus profondément, parce que leurs discours sentent la poussière et le renfermé et qu'ils ne proposent rien d'autre finalement que le retour au statu quo ante ? Depuis la querelle du règlement des assemblées jusqu'à celle toute récente de la non-convocation du Parlement en session extraordinaire, toutes les occasions ont été saisies pour essayer de rétablir un véritable régime parlementaire. Et si toutes ces batailles se sont soldées jusqu'ici par des échecs, il est certain que la guerre est loin d'être terminée et que les républicains ne désespèrent pas de la gagner.

Mais précisément, ce qui surprend, c'est cette ardeur à vouloir rétablir un régime parlementaire qui n'est manifestement plus adapté au temps où nous vivons. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause la nécessité d'un Parlement qui soit maître d'une façon ou d'une autre de l'existence ou de la longévité de l'exécutif. La Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'Allemagne possèdent des assemblées parlementaires qui fonctionnent de façon différente et qui s'insèrent dans des cadres particuliers mais, dans ces pays, l'exécutif n'est pas sous la dépendance du législatif, le régime n'y est pas parlementaire de la façon dont nous l'entendons en France.

Il est par ailleurs significatif de voir la manière dont les jeunes Etats qui viennent d'accéder à l'indépendance élaborent leurs institutions. Pas un seul jusqu'à ce jour n'a adopté de constitution qui s'inspire de celle de la III<sup>e</sup> ou de la IV<sup>e</sup> République. Même lorsqu'ils sont partisans de la démocratie, ils continuent de considérer comme essentiels les problèmes d'autorité et de stabilité.

On pourrait répondre que si l'amour de la démocratie se perd dans le monde, ce n'est pas une raison suffisante pour agir de façon identique. Mais il est toutefois une raison de fait contre laquelle les partisans du régime parlementaire seront impuissants. Ils savent bien qu'ils ne parviendront pas à réveiller le peuple pour défendre les prérogatives parlementaires. Au risque de scandaliser, osons l'écrire, le régime parlementaire, c'est le « régime de papa ».

Ce débat entre les idéocrates et les vieux républicains, entre la république idéale de M. Debré et la république parlementaire de naguère ne serait pas grave s'il n'y avait urgence. Tandis que la guerre d'Algérie se poursuit et secrète inéluctablement le poison de la violence et de la dictature, l'ogre communiste guette une proie possible. Si l'on veut éviter Franco ou l'adjutant-chef, et Khrouchtchev ou le commissaire du peuple, il faut avoir autre chose à proposer que le retour de M. Queuille ou de M. Ramadier, même rajeunis et revitalisés. Le peuple somnambule finira bien par tomber du toit et les filets sont déjà tendus. Le réveiller sera déjà difficile mais ne suffira pas. Il faudra aussi lui proposer un chemin pour le sauver et avec lui la démocratie.

## *Pour réveiller le Peuple*

L'évolution du monde, le sens de l'histoire, les temps où nous vivons, toutes ces expressions sont à bon droit suspectées car elles autorisent bien des résignations et bien des démissions. Il serait cependant stupide de ne pas réaliser que la démocratie ne peut plus fonctionner comme au temps de Casimir Périer ou de Monsieur Thiers. Et même si cela peut surprendre, il faut s'attendre à ce que la démocratie de demain ne ressemble guère non plus à celle dont rêvent encore M. Félix Gaillard et M. Guy Mollet. D'importantes personnalités l'ont d'ailleurs parfaitement compris.

Il faudrait être totalement sourd, en effet, pour ne pas entendre craquer les cadres habituels de la société française. La rapidité de l'expansion économique depuis dix ans ; si l'on exclut la pause de ces deux dernières années, a suffi à elle seule à bouleverser les structures de notre pays et jusqu'aux modes de vie. Et la discussion portant sur le taux de cette expansion au cours du prochain plan et non sur le phénomène lui-même, il est inévitable que l'évolution actuelle ne cesse de s'accélérer. Qu'on le veuille ou non, que cela plaise ou pas, nous nous « américanisons » à un rythme de plus en plus

rapide, nous suivons une voie où nous précèdent déjà l'Allemagne, l'Angleterre et une moitié au moins de l'Italie.

De plus, la première révolution industrielle, celle de l'énergie et du moteur, n'a pas fini de produire ses effets — l'énergie nucléaire est pour après-demain — qu'une seconde révolution la supplante, celle de l'organisation, celle des techniciens et des directeurs, déjà abondamment décrite par les Américains. « La révolution des cerveaux » est en cours, elle effraie car c'est l'homme qui, en quelque sorte, redevient machine à penser, à concevoir, à planifier, et de façon fort inhumaine, mais nous rend aussi notre fierté car ces laboratoires et ces bureaux d'études, n'est-ce pas la revanche de l'Esprit sur la Matière.

A cela s'ajoute en France le phénomène démographique. L'homme de l'âge de pierre et celui de l'âge atomique n'avaient pas la même mentalité, mais croit-on que l'homme des classes prolifiques de l'après-guerre réagira de la même manière que celui des classes creuses de l'avant-guerre ? Et aux problèmes qui se posent actuellement sur le plan de l'Enseignement et de l'Education l'on imagine ceux qui se poseront demain lorsque ces générations arriveront à l'âge du travail. Les marges effectives d'il y a trente ans doutaient d'eux-mêmes et redoutaient le monde, ils s'évadaient sans cesse de la réalité et pratiquaient une politique malthusienne et craintive dont la ligne Maginot demeure le symbole. Mais les nouvelles générations, peut-être simplement parce que leurs rangs sont plus serrés, s'annoncent dynamiques, audacieuses, résolues et réalistes. Les vieux murs et les cadres vermoulus n'ont guère de chances de pouvoir résister sous leur poussée. En même temps, les moyens d'action ont évolué — chacun sait d'heure en heure ce qui se passe aux quatre coins du monde, par la presse, la radio et la télévision et pourtant le citoyen fait de moins en moins de politique. Parce qu'il en sait davantage, le citoyen a besoin qu'on lui simplifie l'information, il engrange et accumule les faits mais croit de moins en moins aux idées et aux idéologies.

Croit-on dans ces conditions que la vie politique française pourra ne pas sortir de son lit traditionnel ? L'obscurité de notre vie parlementaire (de ce point de vue aussi les réformateurs ont échoué, les séances de nuit et les débats fleuves n'ont pas disparu), la multiplicité de nos partis et leurs divisions, la complexité des querelles et des discussions avaient toujours surpris l'étranger, qu'il soit d'Europe ou d'Amérique. Mais il est de plus en plus évident que le citoyen français, lui aussi rebuté par de telles pratiques, préfère confier les destinées du pays à un grand homme ou à un aventurier selon les circonstances. Il faut alors se décider à sortir la République de l'ornière et, si l'on veut renforcer la démocratie, commencer par la rénover en sachant bien qu'il ne suffira pas de ravalier la façade. C'est une autre maison qu'il s'agit en réalité de construire, à l'écart de tout juridisme abusif et de tout a priori doctrinal.

## Une démocratie moderne

« Les personnalités politiques sont la vie même des affaires publiques », lisait-on dans le premier numéro du « Time », l'hebdomadaire américain le plus lu dans le monde, il y a vingt-huit ans. Depuis lors, la personnalisation du pouvoir n'a cessé de s'accroître dans tous les pays du monde. La démocratie moderne a besoin d'hommes politiques célèbres. Les idées doivent s'incarner dans des hommes. La campagne électorale

présidentielle aux Etats-Unis ne doit pas être considérée de ce côté-ci de l'Atlantique comme un jeu étrange et incompréhensible. Libre à nous de considérer les Américains comme de grands enfants mais il est probable que notre vie politique ressemble de plus en plus à la leur et que leurs batailles autour de Nixon, Kennedy, Stevenson ou Rockefeller se substituent peu à peu aux dernières querelles sur la laïcité et le dirigisme. Le culte des personnalités n'est pas à répudier totalement. Il est probablement nécessaire à la renaissance de la démocratie. Mac Millan en Grande-Bretagne, Adenauer en Allemagne et tant d'autres l'ont compris. Un grand progrès sera accompli lorsqu'il en sera de même en France.

Choisir des hommes plutôt que des programmes peut choquer nos idéologues, ceux qui voudraient perpétuer le gaullisme après de Gaulle, ou ceux qui prétendent fixer les frontières de la gauche ou décerner les certificats de bon socialisme. Mais qui oserait prétendre que les Français depuis la Libération ont vu leurs hommes politiques appliquer les programmes sur lesquels ils avaient été élus ?

Au lendemain du 13 mai, personne ne doutait plus que les partis, s'ils voulaient survivre, auraient à se rénover. En dehors de quelques timides essais, rien n'a été fait dans ce domaine et les partis, dans leur ensemble, continuent de végéter. Sans étudier le comportement de chacun d'entre eux, et même si tel ou tel se comporte différemment et montre les signes d'un évident rajeunissement, il faut bien reconnaître que leur popularité, ni leur audience n'ont cru et qu'ils paraissent même vivre à l'écart de la République. Le régime des partis ne fonctionne plus qu'au ralenti et l'on voit mal comment passer de ce ronronnement discret au puissant ronflement du moteur au plein de sa puissance sans importante rénovation. Des regroupements seront probablement nécessaires, mais surtout de nouvelles couches devront être attirées à la vie politique, et il y a malheureusement tout lieu de penser que ce ne seront pas les syndicats qui les fourniront car ils paraissent frappés des mêmes maux que les partis.

La démocratie, enfin, ne se réduit pas seulement à l'exercice du pouvoir suprême, les tendances centralisatrices des Jacobins et de Napoléon nous ont trop longtemps fait oublier les vertus de la démocratie locale. Un retour à la base, une réhabilitation de la vie communale, voire régionale, est en train de s'effectuer. Il faut amplifier ce mouvement, car plus il sera difficile aux citoyens de se prononcer sur autres choses que sur de grandes options nationales, plus il sera nécessaire de leur faire prendre conscience que leurs responsabilités peuvent s'exercer dans un cadre à leur mesure, village ou quartier, ville ou région.

Démocratie de personnalités, démocratie de groupes et de partis renoués, démocratie de base, telles sont quelques-unes des options qu'il faut faire aujourd'hui et qui paraissent plus adaptées à la société en train de s'édifier que la revendication paresseuse d'un parlementarisme désuet. C'est à ce prix au moins qu'il reste quelques chances de réveiller le peuple et de sauver la République. Un jour viendra où l'Histoire de France cessera de s'écrire avec des majuscules et où le peuple ne sera plus livré aux mains du Grand Magnétiseur. Des périls plus immédiats retiennent aujourd'hui notre attention. Mais il faudra bien que la France se réveille alors et continue à vivre. Est-ce voir trop loin que prétendre qu'il est temps d'y penser et de s'y préparer ?

Jean-Pierre PREVOST

# DÉBATS AUTOUR DE LA PLANIFICATION

**L**A V<sup>e</sup> République vient, pour la première fois, de prendre position sur les problèmes de plan et de planification. Elle semble vouloir, à cet égard, maintenir les traditions de la IV<sup>e</sup> République puisqu'elle a mis en chantier un IV<sup>e</sup> Plan pour la période 1962-1965 et s'est montrée soucieuse d'atteindre à peu près les objectifs assignés naguère au III<sup>e</sup> Plan (1958-1961), en adoptant un Plan intérimaire pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 1960 au 31 décembre 1961.

A vrai dire, ces décisions ont été prises fort discrètement, comme s'il s'agissait de mesures de routine. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que, derrière des mots et des institutions trop familiers et peut-être affadis par l'usage, se prolonge une vive mais sourde querelle, dont l'enjeu devrait préoccuper chacun d'entre nous.

La planification ne va pas de soi. Elle pose en fait divers problèmes, les uns faux, les autres vrais sur lesquels il convient de s'arrêter avant de porter un jugement sur l'expérience française, telle qu'elle se poursuit depuis la Libération.

## FAUSSES QUERELLES

Il suffit de parcourir la presse économique et financière en France, ou de se référer à l'abondante littérature des institutions internationales pour s'apercevoir que la planification compte encore de nombreux et doctes adversaires.

Il arrive que ceux-ci, soit par scepticisme à l'égard des méthodes utilisées, soit par excès de foi dans le libéralisme, se placent sur un mauvais terrain.

Un peu comme ces généraux pour qui la stratégie commence « à partir du moment où on ne comprend plus », beaucoup d'économistes classiques exercent leur ironie à propos de tout effort de définition et de mise en application d'une politique économique active à long terme.

Lés interactions des phénomènes économiques seraient trop complexes pour pouvoir être prévues ou maîtrisées au-delà du très court terme. Si une politique conjoncturelle est à la rigueur concevable, se bornant à des interventions très globales, en cas de nécessité, dans les domaines de la monnaie, du crédit et du budget, il conviendrait de se défier de toute action plus ambitieuse tendant à modifier les structures ou même simplement à orienter les activités des principaux

agents économiques dans la direction jugée convenable à l'échelon national.

Le fait que dans tous les pays, même les plus libéraux, l'Etat soit devenu très interventionniste (ne serait-ce qu'en raison du volume de son budget), et constitue en fait l'agent économique de loin le plus important, n'est pas, du point de vue de ces économistes, considéré comme une objection. Ils ne cessent de reprocher à l'administration de se mêler de tout et dénoncent les méfaits de mesures « artificielles » dans lesquelles ils voient des concessions arrachées par la pression des intérêts à la faiblesse du pouvoir politique. Aussi la lutte persévérante contre « le gonflement incessant des dépenses de l'Etat », thème caractéristique de cette littérature, est-elle bien dans la logique du système.

A ce point du raisonnement, le scepticisme ou l'empirisme prudent font place, non sans quelque contradiction, à l'affirmation péremptoire de l'existence de « lois naturelles » qu'il y a péril, non seulement à transgresser, mais même à tenter d'infléchir.

Dans une réponse récente à un questionnaire de l'O.N.U. sur l'évolution des techniques utilisées dans le domaine des projections économiques à long terme, le gouvernement de la République fédérale allemande vient de faire connaître son opposition « de principe » à la publication de projections officielles. Celles-ci risqueraient, en effet, d'apparaître comme un « plan économique... en contradiction avec l'orientation du gouvernement et de l'économie (d'Allemagne occidentale) vers la politique de marché ».

En d'autres termes, la planification est l'expression achevée du dirigisme. Portant atteinte à la liberté d'entreprise, elle brise, selon la conception libérale, le ressort principal du progrès économique. Elle ne peut conduire qu'à l'installation d'une bureaucratie coûteuse et tyrannique.

Sans s'attarder à réfuter après tant d'autres les fondements théoriques de cette doctrine, ni à souligner les liens d'une telle construction avec la défense d'intérêts et de privilèges très précis, il suffira de marquer le caractère trop abstrait et, à certains égards, quasi-mystique, de cette critique de la planification. Ce n'est pas son moindre défaut que d'inciter certains « planistes » à se placer sur un terrain symétriquement aussi mauvais en faisant du plan le remède à tous les maux et en esquivant les difficultés très réelles que rencontre iné-

vitablement toute politique de planification.

## LES VRAIS PROBLEMES

Au contraire, un document comme le rapport sur « la planification démocratique », thème central du congrès de la C.F.T.C. en 1959, a le mérite de faire œuvre constructive, en posant quelques-uns des véritables problèmes, qui sont de nature technique et politique.

### *Les besoins.*

Si l'on fait effort, en effet, pour ne pas s'évader de la réalité concrète, force est de constater aujourd'hui que, techniquement, la planification est devenue à la fois nécessaire et possible.

L'ampleur et la rapidité des changements en cours, notamment dans le domaine de la démographie et des techniques, imposent une réflexion et des mesures d'adaptation qui ne sont plus à l'échelle des possibilités de l'entreprise, mais se situent obligatoirement à l'échelon national, voire international.

Dans l'Amérique libérale, une publication aussi peu suspecte de socialisme que « Business Week » (1), rappelle par exemple à ses lecteurs que la population des Etats-Unis, actuellement de 178 millions, s'élèvera à 300 millions dans trente ans. « La croissance est devenue le souci national essentiel. »

Celle-ci doit nécessairement être organisée et systématisée, en commençant par le développement adéquat « des écoles et des collèges, des universités et des laboratoires, et de toutes les autres pépinières de talents américains », afin de réaliser le taux maximum de progression qu'autorisent l'expansion démographique et les progrès technologiques.

« L'événement marquant » a été la révélation que le système soviétique « voué (pour la plupart des Américains, « y compris les économistes ») à vivoter dans l'inefficacité et la bureaucratie (était) capable de mobiliser ses ressources humaines et matérielles pour réaliser une économie forte et en expansion ».

Le défi lancé au monde occidental par l'U.R.S.S. et la Chine, quant à la meilleure méthode pour assurer la croissance des sociétés industrielles et des pays sous-développés, ne peut être esquivé. Le gouvernement de la V<sup>e</sup> République vient d'ailleurs d'affirmer officiellement à propos des travaux du IV<sup>e</sup> Plan, que « l'aptitude d'une nation à promouvoir le bien-être de sa population et à coopérer au développement des pays non industrialisés » constituent désormais des atouts politiques essentiels.

### *Les méthodes*

Encore convient-il que cette organisation systématique de la croissance puisse effectivement aboutir à la réalisation, sur une longue période, d'un taux d'expansion plus élevé que celui susceptible d'être atteint spontanément, sans intervention particulière des pouvoirs publics. Précisément, le développement des méthodes de comptabilité nationale — domaine dans le-

quel la France a maintenant comblé son retard initial sur l'étranger — a permis de créer l'instrument, le « modèle réduit » de l'économie, grâce auquel peuvent être élaborées avec une sécurité suffisante les projections à long terme.

Celles-ci englobent nécessairement tous les aspects essentiels de la vie économique — production, consommation, investissements, commerce extérieur, mais aussi revenus de l'entreprise et du travail, sécurité sociale, système fiscal, budget, épargne, circuits de financement, etc. — ce, qui est la seule manière de vérifier leur cohérence. Dès lors, le véritable problème consiste à déterminer les limites de l'instrument, c'est-à-dire à préciser, d'une part, le niveau de détail auquel cette vision d'ensemble de l'avenir économique est raisonnablement capable de descendre, d'autre part, sa « portée » utile (en France, par exemple, quatre ou cinq années ; en U.R.S.S., sept années). C'est donc avec raison que le rapport de la C.F.T.C. s'attache à décrire les méthodes modernes de la planification : les ambitions du planificateur doivent s'ajuster aux possibilités de l'outil mis en œuvre.

Plus celui-ci se perfectionne, plus l'élaboration d'un plan exige des statistiques abondantes et de qualité ; plus également doivent s'intensifier les échanges et les dialogues entre le centre, chargé de définir les grandes orientations du plan, et les cellules économiques de base (régions, syndicats, industries, entreprises...) confrontées avec les réalités et les difficultés de l'exécution au jour le jour. Cette nécessité n'est pas seulement de caractère technique. Le plan n'est pas destiné à rester sur le papier ; il lui faut passer dans les faits. Il ne lui suffit pas d'être cohérent : il doit de surcroît être plausible. A ce stade se posent des problèmes de nature politique.

### *Le plan, acte politique.*

Par définition, l'exécution d'un plan va à l'encontre d'un certain nombre de tendances spontanées et d'habitudes enracinées. Elle porte, d'une manière ou d'une autre, atteinte à la liberté de décision des divers agents économiques, et notamment des chefs d'entreprise. Plus le plan est ambitieux, et plus la nécessité de forcer la croissance, d'accélérer la transformation et la modernisation de l'économie, d'assurer strictement la conformité des décisions des producteurs, ou même des choix des consommateurs, avec « la ligne générale » risque de se heurter à de multiples résistances.

Sans doute, une gamme très étendue d'actions directes ou indirectes, plus ou moins contraignantes, de la manipulation du taux d'escompte à la création d'avantages fiscaux, de la réglementation de la concurrence à celle des prix, etc., fait-elle partie de l'arsenal traditionnel des pouvoirs publics en matière économique. De telles interventions de la puissance publique sont courantes dans les pays les plus libéraux et généralement acceptées.

Il reste que la recherche du taux de croissance le plus élevé possible entraîne des charges d'investissement de plus en plus lourdes pour les entreprises et, le cas échéant, les administrations. Il devient dès lors indispensable de limiter les autres charges concurrentes : profits et salaires, du point de vue de l'entreprise, consommation, du point de vue de

l'économie générale. De proche en proche, le gouvernement peut se trouver conduit à intervenir, pour canaliser la progression des salaires et de la consommation entre les seuils en-deça desquels l'insuffisance de la demande inciterait les entreprises à réduire leurs investissements, et au-delà desquels l'équilibre financier des entreprises et l'équilibre du marché seraient compromis. Il peut en outre devenir nécessaire pour l'Etat de suppléer à la carence éventuelle des entreprises, en réalisant plus ou moins directement, à la faveur de la nationalisation ou d'autres procédures, les investissements jugés prioritaires dans tel ou tel secteur.

De même, le développement des consommations individuelles devra être modéré pour permettre la satisfaction des besoins collectifs — enseignement, recherche, santé, par exemple — dont dépend, à plus ou moins long terme, le taux de croissance.

Il convient donc de ne pas méconnaître le risque d'être conduit, de proche en proche, à la mise en place d'un appareil technocratique et bureaucratique qui serait aux antipodes du régime démocratique.

Là encore, on ne peut que louer la C.F.T.C. d'insister sur la nécessité de sauvegarder d'abord la démocratie et de faire sien le mot de Crossmann : « Le but ultime de notre effort, ce n'est pas la poursuite du bonheur, mais l'élargissement des libertés ».

Pratiquement, une telle prise de position implique que, dès la phase de confection du plan, toutes les forces vives de la nation et de l'opinion dans son ensemble soient informées des données des problèmes posés et participent effectivement à la détermination des grandes orientations du plan. Le plan, plus encore que le budget financier annuel ou de nombreux textes législatifs, est un acte politique essentiel qui engage pour plusieurs années une part de l'avenir de la nation. Aussi son élaboration doit-elle être entourée de toutes les garanties démocratiques et donner lieu aux plus larges discussions.

Il en est de même au stade de l'exécution. Ce qui soulève tout le problème du partage du pouvoir économique qui ne pourra plus longtemps être esquivé.

#### ORIGINALITE ET LIMITES DE L'EXPERIENCE FRANÇAISE DE PLANIFICATION

Ainsi, l'expérience française de planification affronte désormais, avec la préparation et l'exécution du IV<sup>e</sup> Plan, une épreuve qui pourrait être décisive.

La création du Commissariat général du Plan à la Libération et la poursuite sous son égide de travaux souvent remarquables ont doté la France d'un instrument original, et qui a rendu de grands services. C'était un progrès, non seulement par rapport au passé, mais même par rapport aux méthodes utilisées à l'étranger, que d'associer l'administration, les professionnels intéressés et, dans une certaine mesure, les syndicats, au sein des Commissions de modernisation et d'équipement, à la définition des objectifs à atteindre au

cours des prochaines années, et d'enregistrer les conclusions de ces travaux dans un document officiel.

Le développement de l'activité économique en Allemagne occidentale donne lieu également, d'évidence, à des décisions concertées entre le gouvernement et les grandes entreprises. Mais ces contacts s'établissent de manière occulte et leurs résultats ne font l'objet d'aucune publicité.

Mais, quelle que soit sa supériorité par rapport à de telles procédures, le système français a besoin, sur ce point, d'être encore amélioré. Les discussions qui se sont instaurées récemment au Conseil Economique sur les premiers travaux relatifs au IV<sup>e</sup> Plan constituent, semble-t-il, l'amorce, encore un peu timide, d'une heureuse évolution.

L'autre caractéristique des plans français était, jusqu'à ce jour, d'être dépourvus de force juridiquement contraignante. Tout au plus, la mise en œuvre de certaines opérations privilégiées donnait-elle lieu à l'octroi de certains avantages, notamment de prêts spéciaux. Mais, dans l'ensemble, les « plans » n'avaient qu'une valeur indicative, d'ailleurs réelle dans la mesure où la simple publication des objectifs généraux assignés à l'activité économique a effectivement contribué à répandre dans les milieux professionnels le dynamisme qui avait fait si cruellement défaut avant la guerre.

Il reste qu'en fait la réalité, tout au moins pour les III<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> Plans, est demeurée assez éloignée des prévisions. Surtout, le IV<sup>e</sup> Plan est nettement plus ambitieux que les précédents, à la fois par le taux de croissance retenu et par la précision des objectifs. Il doit faire face en effet à une redoutable échéance puisque sa période terminale verra s'accroître soudain la population active. Seul un taux d'expansion élevé — avec les multiples problèmes qui en résultent dans le domaine de l'urbanisme, de l'enseignement aussi bien que des investissements et de la collecte de l'épargne — permettra de résoudre correctement le problème. Les solutions traditionnelles risquent dès lors de se révéler insuffisantes. Et toutes les questions évoquées par le présent article risquent de se poser de manière très concrète et très aiguë, l'année prochaine, quand le moment sera venu, après l'achèvement des travaux préliminaires, de donner sa forme définitive au IV<sup>e</sup> Plan.

Enfin, la libération progressive des échanges internationaux soulève une difficulté nouvelle. La « planification dans un seul pays » ne semble guère possible. Une coordination s'impose au moins entre les principales nations européennes.

Il n'est que temps pour les milieux responsables — politiques, syndicaux, intellectuels... — d'amener l'opinion à prendre conscience des conditions de l'expansion forte et durable qu'elle réclame. La première exigence de la démocratie est que les options fondamentales soient prises en connaissance de cause et en pleine lumière.

Pierre DECAMPS

(1) N<sup>o</sup> du 23 janvier cité par « Problèmes économiques » (La Documentation Française) du 31 mai 1960.

I. — L'ÉVOLUTION PREVUE DE LA POPULATION FRANÇAISE DE 1959 A 1975

(en milliers)

Tranches d'âge	1959	1965 (1)	1975 (2)
0 à 14 ans .....	11.715	11.890	12.540
15 à 19 ans .....	2.725	4.050	4.080
20 à 64 ans .....	25.440	25.670	28.190
65 et plus .....	5.220	5.690	6.570
Population totale (Compte-tenu des migrations) .....	45.100	47.300	51.380
dont population active (3) totale (Estimations) .....	19.680	20.480	22.330

(1) Année terminale du IV<sup>e</sup> Plan.

(2) Terme de la période dont les perspectives générales économiques ont été sommairement étudiées, en préface à l'élaboration du IV<sup>e</sup> Plan (1962-1965).

(3) Compte tenu de l'immigration, de l'accroissement de la main-d'œuvre féminine, de l'allongement spontané de la scolarité.

Ce tableau permet de mesurer l'ampleur des tâches à accomplir au cours des quinze prochaines années pour assurer aux générations montantes un enseignement adapté aux exigences du monde moderne, pour procurer des emplois aux jeunes parvenus au seuil de la vie active (Vef-

ectif des jeunes de 15 à 19 ans augmente de 50 % au cours de la période étudiée), pour financer dans de bonnes conditions la charge des éléments les plus jeunes et les plus âgés de la population.

II. — LES CARACTERISTIQUES DE L'EXPANSION ENVISAGEE POUR LA PERIODE DU IV<sup>e</sup> PLAN (1962-1965)

	Les objectifs pour 1965 Indice de volume : base 100 en 1959	Taux moyen d'accroissement annuel de 1962 à 1965
Consommation privée .....	132,5	+ 4,9 %
Consommation des administrations .....	133,5	+ 4,4 %
Investissements .....	147,5	+ 7,0 %
dont Investissements productifs .....	150,0	+ 7,3 %
Construction de logements .....	133,5	+ 5,7 %
Investissements administratifs .....	163,5	+ 8,0 %
Excédent de la balance commerciale .....	84,0	- 4,0 %
Production intérieure .....	135,0	+ 5,0 %

Ce tableau met en lumière l'ampleur de l'effort à réaliser en matière d'investissements pour atteindre les objectifs prévus. L'une des premières conditions est que l'accroissement de la consommation — c'est-à-dire pratiquement l'élévation du niveau de vie — demeure légèrement inférieur à celui de la production. Une autre condition,

étroitement liée à la première, est que la progression des revenus (essentiellement, salaires et profits) doit être à la fois assez rapide pour entretenir un climat d'expansion et assez modérée pour éviter l'emballlement des consommations et permettre de dégager l'épargne nécessaire au financement d'investissements de plus en plus élevés.

III. — ACCROISSEMENT ENVISAGE DE LA PRODUCTION AU COURS DU IV<sup>e</sup> PLAN

	Objectifs pour 1965 (Indice de volume = base 100 en 1959.)	Taux moyen d'accroissement annuel de 1962 à 1965
Production intérieure .....	135	+ 5,0 %
dont Production agricole .....	118	+ 2,6 %
Production industrielle .....	145	+ 6,3 %

Après de nombreuses discussions — le Conseil Economique avait préconisé un taux d'expansion de 6 % — le taux de 5 % a été retenu par le gouvernement, qui ne se déclare pas toutefois opposé à un relèvement de ce chiffre à 5,5% l'année prochaine, si les travaux des Commissions de modernisation et d'équipement démontraient la possibilité d'une croissance plus rapide sans déséquilibre.

En réalité, il n'est pas sûr que, même au taux de 5 %

— qui n'a jamais encore été réalisé de manière durable dans le passé — l'exécution du IV<sup>e</sup> Plan n'exige pas la mise en œuvre d'actions gouvernementales de type inédit, appelées à modifier certains aspects du régime économique actuel. Par exemple, il est d'ores et déjà expressément envisagé de remanier la législation foncière qui apparaît incompatible avec les objectifs retenus en matière d'urbanisme et de construction de logements.

## François MAURIAC et LE SILLON

« Les Mémoires intérieurs » de François Mauriac, cette confession pathétique d'une émouvante et parfois impitoyable sévérité, ne nous ouvrent pas seulement des horizons sur la position actuelle du grand écrivain. Les lecteurs du « Bloc-notes » où il livre, au courant des événements, les réactions d'une sensibilité à vif exaspérée par un sentiment très aigu des responsabilités de l'écrivain catholique, découvriront, dans ces méditations en marge des livres, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui, le fil conducteur d'une pensée qui pourrait paraître parfois contradictoire. Elles accusent le tourment d'une âme qui s'est longtemps cherchée et qui se retrouve à l'approche de l'éternité.

Parmi ces confessions rétrospectives, il en est une qui nous paraît particulièrement saisissante. L'auteur septuagénaire, courbé sous le poids des honneurs et du prix Nobel, évoque, avec une humilité désarmante, un péché de jeunesse. Un péché sans doute oublié de la plupart de nos contemporains, et dont nous sommes bien peu à nous souvenir. Mais sur le moment, et pour un petit groupe de disparus, il faisait presque figure de trahison.

Eh oui ! Qu'un collégien, à peine dépouillé de la robe prétexte, revienne sur une adhésion irréfléchie et fautive compagnie au groupe qui l'avait un instant attiré, cet abandon pouvait provoquer des regrets, mais non des ressentiments.

Seulement, Mauriac avait aggravé son cas en le transportant sur la place publique. Dans *l'Enfant chargé de chaînes*, son premier roman, il avait mis en scène l'histoire spirituelle d'un adolescent qui lui ressemblait comme un frère. Ce jeune élève des prêtres, Jean-Paul Johanet, sous l'influence d'un ami intime, un lycéen, Vincent Hiéron, s'engage dans « une entreprise de Démocratie Chrétienne » qui s'appelle d'un nom transparent, *Amour et Foi*. Bouleversé par l'éloquence de son chef, Joseph Servet, dans lequel il est impossible de ne pas reconnaître Marc Sangnier, le fondateur du *Sillon*, Jean-Paul a accepté de « donner sa vie à la cause ». Mais dans le cercle d'études des initiés, il se sentira mal à l'aise et se reprendra vite. C'est l'appel de Barrès qui l'attire, le Barrès du *Culte de Moi*, cet indépendant farouche, cet amateur d'âmes.

Sans doute, il a pu se laisser séduire un instant « par une voix mystérieuse et tendre ». Mais il n'a pas tardé à prendre ses distances et à juger avec détachement ce grand élan qui l'avait soulevé. Et, chose plus grave, il traçait de son chef et de ses compagnons passagers des portraits dénués d'indulgence où pointait une rancune inavouée. Les sillonnistes furent d'autant plus sensibles à cette défection qu'ils avaient davantage attendu de cette recrue passagère.

*Marc Sangnier nous a enseigné à ne pas confondre le succès d'une carrière et le succès d'une vie.*

Je retrouve un écho de cette amertume dans un article paru dans un des premiers numéros de la *Nouvelle Journée*. Dans ces cahiers mensuels, Paul Archambault sonnait le ralliement de tous les intellectuels touchés par le Sillon. Sous le titre : *Les Romans de M. Mauriac*, Paul Maubert faisait une analyse particulièrement sévère de *l'Enfant chargé de chaînes* et de *La Robe prétexte*, les deux premiers romans du jeune Bordelais. L'auteur lui apparaissait comme un prototype de « l'intellectuel égoïste... Il n'a aimé que lui seul en aimant les autres ». Il a des pages assez acérées sur « ce petit catholique modèle », intoxiqué par la littérature et dont « la fautive sensibilité » s'abandonne aux plus dangereuses expériences. Ce Paul Maubert, qui ferrailait allègrement pour la défense de « la cause », je l'ai bien connu. C'était un poète exquis, trop tôt disparu et un critique littéraire d'une subtile pénétration à qui nous devons un excellent ouvrage, maintenant oublié, *Quelques livres inquiets*.

Retenons la date de ce jugement sévère sur le Mauriac du groupe *Amour et Foi*. Il figure dans le numéro du 15 juillet 1914 de la *Nouvelle Journée*. Quelques jours plus tard, la plupart des rédacteurs de la nouvelle revue, Paul Archambault en tête, prenaient le chemin de la frontière. Beaucoup ne devaient pas revenir. Le petit groupe de normaliens de la rue

d'Ulm devait être particulièrement décimé. Il perdait notamment son « cacique » Dominique Anziani et Philippe Borrell.

C'est avec intention que je cite ce dernier nom, car il reparait, comme un remords vivant dans ces *Mémoires Intérieurs*. C'est lui que représente ce Vincent Hiéron qui entraîna un instant l'adolescent Mauriac à la suite de Marc Sangnier. Philippe Borrell, futur élève d'Alain, mais non son disciple, Philippe Borrell, promotion 1910, tombé à l'ennemi en 1914. Il venait, je crois bien, du Poitou, bien que son nom décèle une origine espagnole. Ce nom, on le retrouverait sans doute dans le petit bulletin d'action inspiré par l'abbé de Lestang à Poitiers, qui était l'instrument de la propagande sillonniste en Poitou, et qui s'appelait *Au Large*.

Elève du lycée de Bordeaux en khagne Borrell rencontra dans un cercle d'études le collégien Mauriac, son aîné de trois ou quatre ans : « Un écolier bâti en force, avec un visage construit comme celui du jeune Claudel. Sous le front puissant couvait l'admirable regard. »

Ce compagnon de son inquiète jeunesse, voici que Mauriac le retrouve et qu'il s'accuse devant son ombre. Il l'avait délaissé, attiré par d'autres dieux. Pourtant l'un et l'autre avaient pris le chemin de Paris, l'un orienté vers la rue d'Ulm et l'autre par l'École des Chartes.

*Orateur envoûtant, Marc Sangnier croyait aussi à l'influence de la presse.*

« Il me revient tout à coup que je le reconnus un jour à la porte des Carmes, rue de Vaugirard ; il vendait le journal de Sangnier, la *Démocratie*. Je feignis de ne pas le voir. » Respect humain ? Non, sans doute. Mais il craignait la haine de son compagnon d'armes d'un instant.

« Le *Sillon*, qui nous avait réunis en 1905, explique-t-il, nous sépara très tôt. Plein d'orgueil intellectuel comme l'est à vingt ans un garçon isolé dans sa province... je m'indignais de ce que Borrell, dont la précocité m'éblouissait, affectât de rechercher au *Sillon* la compagnie de ceux qui ne pouvaient sur aucun des sujets importants à mes yeux lui donner la réplique. »

Et François Mauriac de poursuivre sa confession.

« Je ne l'ai plus revu. Il allait mourir, moi, j'allais vivre et l'oublier. Et maintenant, il est là, c'est bien lui ; il sort du lycée avec sa lourde serviette, sa pèlerine mouillée, son regard bleu. Je le regarde ; il me regarde. Voilà un de ces juges que nous ne récuserons pas, un de ceux dont nous avons pris la place et que nous n'avons pas remplacés et qui ont le droit de nous demander des comptes. »

Cette évocation nostalgique, ce n'est pas seulement un attendrissement devant sa jeunesse enfuie. Il y faut voir avant tout l'affirmation d'une transformation profonde, ou, si l'on veut, de la libération de fantômes dominateurs. L'ami ne s'avance pas vers l'ami disparu, mais vers les idées qu'il incarnait. Ces idées dont l'adolescent Mauriac avait cru s'affranchir et qui reprennent possession de Mauriac septuagénaire.

« Il n'empêche que ce que j'écris aujourd'hui a pris sa source il y a cinquante ans dans cette petite chambre de Bordeaux contre la Madeleine, qui était la chapelle des Marianistes. Autant qu'on puisse sans témérité juger de ce qu'il fut devenu en 1955, l'écolier de 1905, dont le doute d'Alain n'a pu entamer la foi ardente, nous nous retrouverions aujourd'hui coude à coude. »

Coude à coude contre les injustices sociales et les reniements de la politique, coude à coude aussi pour la défense de la foi chrétienne devant un monde incompréhensif ou hostile. Qui ne serait touché par l'humilité de cette confession de la part d'un homme dont l'humilité n'est point le fort ?

« Dans ce petit groupe du *Sillon* bordelais, j'apportais un esprit façonné par *Sous l'œil des Barbares* et par *Un homme libre*, ce que ces garçons ne pouvaient qu'exécrer. Cette contradiction de toute une vie, Borrell, le lycéen, l'avait au premier regard décelée ; mon orgueil fut plus fort que l'amitié qu'il m'inspirait. Je lui dis adieu. »

Ce retour de l'enfant prodigue, avec quelle joie le petit cénacle bordelais l'aurait-il accueilli ! Hélas ! Que reste-t-il aujourd'hui de cette ardente jeunesse ? Jacques Rodet je crois. Mais Joseph Kellerson, René Pérotin et tant d'autres qui criaient l'*Eveil Démocratique* à la porte de la cathédrale, que sont-ils devenus ? Aucun partenaire ne peut se présenter au rendez-vous et à la confession ne peut répondre que le silence.

Et je n'ai jamais su si j'étais pardonné...

Essayons pourtant de répondre à l'anxieuse interrogation de



l'écrivain vieillissant. Remontons le cours de ces cinquante années ! *L'Enfant chargé de chaînes* a pris l'épi symbolique et s'est inscrit à la *Jeune Garde*. Il a peut-être rejoint à Paris cet autre Gascon, fils de Blaye, cet André Lamandé, l'ami, lui aussi, d'André Lafon, que ses amis saluaient, lors de ses premiers vers, comme le poète forgeron. Il a lui aussi établi son quartier général au 34 du boulevard Raspail à Paris.

Je le vois déployant sa verve acerbe dans le *Sillon*, dans la *Démocratie* ou dans la *Nouvelle Journée*. Qui sait ? Il aurait peut-être apporté au mouvement sorti de la *Crypte de Stanislas* la caution d'un grand écrivain. Car c'est un fait qu'il faut reconnaître. Le mouvement dont Marc Sangnier fut la voix la plus écoutée, quoique non la seule, n'a jamais obtenu la caution d'un grand écrivain. Il a pu rassembler des philosophes et des professeurs de droit, des moralistes et des sociologues, des essayistes et des économistes. Les artistes, romanciers ou poètes, n'ont fait qu'y passer. Beaucoup ont pris le chemin de la rue de Rome. Peut-être Henry du Roure aurait-il pu renverser le courant. Sa *Vie d'un Heureux* révélait un romancier né et ses *Chroniques Françaises et Chrétiennes* promettaient un journaliste de grande classe. Mais il est resté sur les Hauts de Meuse avec les blés moissonnés.

Oui. Ce Mauriac embrigadé parmi les *Jeunes Gardes* et dépensant tout son talent, qui était déjà grand au service de ce que l'on appelait avec un élan mystique « la cause », il est permis de l'imaginer, mais ce rêve est sans consistance... car Mauriac n'est pas de ceux que l'on embrigade. Il n'eût pas tardé à se sentir mal à l'aise, sinon parmi ses camarades, au moins près du chef. Marc Sangnier se méfiait des artistes et croyait plus à l'action par la parole que par la plume de l'écrivain. Dans son livre « Aux sources de l'éloquence », il exprimait toute une dialectique de la conquête spirituelle où le magnétisme qui se dégage de la voix et de l'élan du cœur a plus de prise que les ressources du raisonnement et l'envoûtement de la beauté formelle. Ce Mauriac, mal affranchi des sortilèges de Maurice Barrès, lui serait apparu suspect. Des deux, des amateurs d'âmes. Mais l'un pour les respirer, et l'autre pour les sauver.

Sans doute, après un long périple, Mauriac est-il revenu à son point de départ, à l'enfant préservé des prêtres et de la maison de Malagar. Ce déraciné a pris maintenant conscience de ses racines et de sa motte. Il se sent du Christ aussi bien que Marc Sangnier. Accablé par le sentiment des devoirs que lui impose, à lui écrivain, sa qualité de chrétien, il sent sa responsabilité d'autant plus lourde que le privilège lui a été donné de survivre à la plupart de ses contemporains.

Avec une impitoyable lucidité, il se refuse à prendre la retraite à laquelle ses années lui donneraient droit. Il estime qu'il doit choisir « la lutte s'il croit que la vérité existe et qu'elle exige de lui qu'il la défende sur tous les plans et dans tous les ordres et si mêlée d'impuretés qu'elle apparaisse. »

C'est ce qu'il va faire dans une forme magnifique et avec une ardeur juvénile. Mais si l'impérieuse exigence de sa foi le précipite dans la mêlée, et si le combat qu'il poursuit est souvent parallèle de celui que mènent sur un plan voisin, les « fils de l'Esprit » dont parlait Fonsegrive, on ne saurait oublier une divergence essentielle qui tient moins sans doute à un système d'idées préconçues qu'à une différence fondamen-

tale de tempérament.

Le *Sillon*, dans son effort pour renouveler le monde, s'inspirait d'un certain optimisme fondamental. Il tendait à juger l'homme d'après l'image de la magnifique jeunesse si généreuse et si enthousiaste qu'il formait dans ses cercles d'étude. « Et nous, nous avons cru à l'amour », disait l'émouvant slogan emprunté à Saint Jean qui était inscrit dans la grande salle du boulevard Raspail. Ils croyaient qu'il pouvait suffire de faire entendre leur voix pour la faire écouter, que la minorité dynamique avait plus d'influence que la majorité numérique, et qu'une trouée à travers les barrages que leur opposaient les intérêts et les ignorances coalisés suffirait pour transformer un monde prêt à se rallier à la vérité et à la justice.

Mauriac, certes, est rebelle au matérialisme socialiste. « J'appartiens à une génération qui a cru à l'homme et à Celui dont l'homme est le témoin irrécusable. » Ici, il rejoint le grand Marc Sangnier.

Mais il ne peut oublier en même temps qu'il a été le disciple de Maurice Barrès qui, pessimiste, découvre « l'insondable ignominie de l'homme ». Certes, il apporte un correctif à un jugement qui accuse l'œuvre de Dieu : « L'ignominie humaine est un fait, mais la bonté, la tendresse, le sacrifice qui va jusqu'au don de la vie, ce sont aussi des faits. »

Seulement, au moins dans ses romans, la part de l'ignominie semble singulièrement plus large que celle de la vertu et Dieu, s'il n'est jamais absent, n'apparaît que voilé et réduit à l'impuissance. Ses héros se débattent contre de redoutables fatalités et leur relèvement individuel apparaît comme une sorte de miracle qu'on ne saurait raisonnablement espérer.

Qu'importe après tout. Aux questions que nous pourrions nous poser, c'est Mauriac lui-même qui nous répond dans ces « Mémoires », qui ne sont pas seulement un témoignage d'un prix inestimable, mais un des plus beaux livres de ce temps.

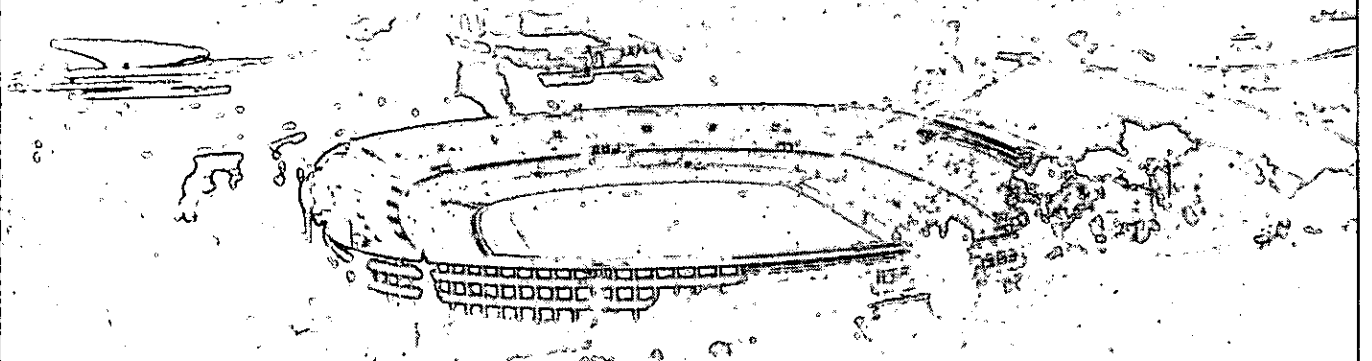
« Poète ou romancier, musicien ou peintre, chacun des grands fore à l'endroit de son destin particulier. Ce qui jaillit, c'est ce qui ne périra pas, ou plutôt, ce qui a gardé une chance de durée parce que c'est vrai... »

Jacques NANTEUIL

« Nourri dans le milieu bourgeois le plus fermé, je n'avais sur le problème social que des idées confuses, une vague mauvaise conscience. Mais une vérité allait se dégager pour moi, grâce à la rencontre de Sangnier, et je n'ai jamais cessé depuis d'en être possédé, c'est qu'il n'y a pas de plus grand malheur que cette fatalité qui tend à lier en France la cause de l'Église à celle de la droite, et pas seulement de l'honnête vieille droite conservatrice, mais de la droite positiviste, dont le docteur ne dissimulait pas ce qu'il pensait de l'Évangile prêché « par quelques Juifs obscurs ». C'est là que la rencontre de Marc Sangnier aura été pour moi décisive, au point que s'il m'avait appelé nommément, s'il m'avait choisi peut-être l'aurais-je suivi, peut-être ma vie eût-elle été différente. Mais il s'y connaissait en hommes, ce pécheur d'hommes : il avait dû au premier regard discerner que je n'étais pas du bois dont on fait les militants. Les « intellectuels » n'avaient pas la cote au *Sillon*. Un petit barrésien de mon espèce était suspect avant d'avoir ouvert la bouche. »

François MAURIAC (Bloc Notes - *L'Express* 2-6-60).

# Sport 1960



ce qui importe...  
un peu, beaucoup, pas du tout

**Le stade de Rome : Qu'en sortira-t-il aux Jeux Olympiques ?**

**L** E sport est un « fait social » important, aime à souligner ceux qui en vivent. C'est qu'ils ne peuvent se défendre du complexe de la futilité dont souffrent les ressortissants des arts mineurs, et autres marchands de frivolités et autres vendeurs de lampions pour 14 Juillet chantés par Bourvii.

Il est très exact que, traduit en chiffres d'affaires, le sport est une activité importante. Qu'il s'agisse de la densité des foules dans les tribunes, du nombre de colonnes consacrées par les journaux à la rubrique spécialisée, de la durée des émissions radiophoniques et télévisées, des variétés de matériel utilisé, des surfaces affectées à l'équipement enfin, et surtout des sommes laissées aux guichets par les fidèles des matches grands et petits, tout cela démontre à l'évidence que, après le cinéma, le sport vient en bon rang parmi les organisations et entreprises axées sur les loisirs et le divertissement.

Mais que le sport soit un fait social important n'implique pas nécessairement sa bienfaisance.

Faits sociaux importants que la prostitution, l'alcoolisme et la délinquance juvénile ; les sociologues les étudient avec intérêt, en recherchent les causes et les effets, mais les pouvoirs publics s'efforcent quant à eux d'y trouver les remèdes les plus efficaces.

Pour le sport, impossible de prononcer un jugement global et tranché. On y trouve le meilleur et le pire.

Il peut être une « chevalerie moderne », le meilleur des dérivatifs, le complément indispensable d'une civilisation mécanisée, une hygiène physique et morale, une école de discipline librement consentie, un ferment de fraternité, un instrument de culture et de perfectionnement.

Il peut être tout aussi mal une escroquerie, l'exploitation de l'homme par l'homme, un facteur de corruption de la jeunesse, une machine à broyer les êtres humains, un instrument de propagande, un ferment de chauvinisme.

Les effets varient, suivant les conceptions de ceux qui le dirigent et le pratiquent. Le malheur c'est qu'ils n'en ont pas toujours. Pour la plupart, la victoire dans le match du dimanche est l'impératif suprême.

Et pourtant si, comme but, le sport est une entreprise assez

dérisoire — beaucoup de bruit pour rien — le sport comme moyen peut être utilisé à des fins multiples, allant de l'anesthésique au stimulant.

Conduit avec des vues plus larges, il pourrait même figurer dans l'arsenal occidental des armes défensives...

### **Les durs et les mous**

Le partage de la planète, en ces temps où alternent guerre froide et coexistence pacifique, ne s'effectue pas seulement entre communistes et occidentaux, démocrates et totalitaires, blancs et colorés, économiquement forts et sous-développés — il existe aussi une autre ligne de démarcation entre les « durs » et les « mous » ; d'un côté, ceux qui, animés par une foi en l'avenir, sont capables de se soumettre volontairement à une vie rude et austère, et dont le potentiel offensif est de nature à inquiéter leurs voisins ; de l'autre, ceux qui, bénéficiant d'un niveau de vie élevé, ne cherchent pas plus loin que l'automobile, le réfrigérateur et la télévision, devenant vite des proies tentantes assoupies dans le confort.

Le sport, par quelque bout qu'on le prenne, ne saurait prétendre fournir un idéal à une génération qui, du côté des régimes libéraux, semble le chercher en vain mais, passé dans les mœurs comme pratique quotidienne, il peut imprimer un style de vie, conférer des habitudes de frugalité, de sobriété, d'endurance, stimuler le courage, entretenir le goût physique de la lutte. De ce point de vue, ne craignons pas de l'affirmer, la guerre d'Algérie — dont la fin, prochaine souhaitons-le, sera une délivrance — aura eu au moins une action salutaire sur ceux des jeunes analphabètes musculaires au caractère mal trempé qui ont dû y prendre part.

Mais, puisque nous sommes voués, pour le présent, à une existence faite de surmenages nerveux et « sous-menage » musculaire, le sport considéré non comme délassement visuel mais comme facteur de redressement, comme correctif, devrait être pris au sérieux par les pouvoirs publics.

Ceux-ci, hélas ! sauf dans une certaine mesure l'administration des Finances, n'ont jamais su ou jamais voulu examiner de près la discrimination à faire entre les différentes formes

d'activité sportive, afin d'arrêter avec rigueur et netteté ce qui importe un peu, beaucoup, pas du tout, et suivant quels critères le sport pouvait être encouragé, toléré ou réprimé.

### Une affaire d'Etat

Même en régime démocratique le sport est une affaire d'Etat. C'est l'Etat qui lui donne l'argent ou qui le lui prend, et même parfois, ô paradoxe, qui fait les deux à la fois — certaines associations sportives subventionnées devant néanmoins acquitter diverses sortes de taxes. Le moins qu'on puisse souhaiter, c'est que la manne ou les prélèvements soient répartis à bon escient. N'oublions pas, en fin, cet avertissement de Giraudoux : « Ce n'est pas seulement le sport qui doit être chargé de l'éducation des citoyens, c'est l'éducateur public qui doit donner au sport ses règles morales. »

Mais, d'abord, qu'est-ce que le sport ? Spectacle ou pratique, en quoi est-il bon, en quoi est-il mauvais ?

Le pavillon sportif couvre un ensemble très hétéroclite. Du billard à l'alpinisme, des ballets nautiques à la boxe, des boules au rugby, du patinage artistique au tir au pigeon d'argile, l'éventail est largement ouvert. Quel est le dénominateur commun ?

Les définitions abondent. Strictement ramené à son principe, le sport est l'effort pour l'effort, c'est-à-dire le contraire de l'effort utilitaire ; transposé du domaine esthétique, l'art pour l'art, c'est le sport. La devise hébertiste : « Etre fort pour être utile », s'applique à l'éducation physique. Celle des sportifs pourrait être : « Etre fort pour être fort », et surtout pour être « le plus fort », car l'idée de sport est inséparable de celle de compétition.

La description du geste ne suffit pas pour délimiter la notion de sport. Il faut encore que ce geste soit accompli dans une certaine intention.

Par exemple, le cas classique de l'homme qui court dans la rue.

Essaye-t-il d'attraper un autobus ? A-t-il volé à l'étalage et fuit-il devant un agent ? Il court alors par nécessité, il se livre à un exercice prosaïquement utilitaire.

Songe-t-il, en adepte de la méthode naturelle, à s'élargir les poumons au moyen d'un exercice hygiénique et rationnel qu'il juge utile à sa santé ? Il exécute alors une séance de culture physique.

Prépare-t-il, en conciliant ses déplacements avec les nécessités de l'entraînement, le 1.500 mètres qu'il doit disputer le dimanche suivant ? Alors, il fait du sport.

Dans les trois cas, le geste est identique, l'intention seule a varié.

Trop subtiles distinctions, qui suffirent pourtant à mettre aux prises des générations de chefs d'écoles férus de régénération musculaire.

Après la définition, la classification.

Parmi ceux qui peuplent le monde du sport, quelles sont les différentes catégories ?

### Le sport assis

Première distinction essentielle : sur le stade comme au théâtre, il y a les acteurs et les spectateurs, avec cette différence capitale toutefois qu'au théâtre, même amateur, l'absence de spectateurs est inconcevable, alors qu'en matière de sport, elle est le plus souvent un bienfait. Du point de vue du sociologue, le phénomène important, sinon heureux, est sans conteste celui de l'attrait que le sport exerce sur les foules. Il y aurait un volume à écrire sur le prodige du Tour de France, course que personne ne voit en totalité, pas même ceux qui la décrivent, et qui n'en mobilise pas moins dix millions de badauds sur le bord des routes.

La France détient d'ailleurs une sorte de record en matière de sport assis, écrit ou verbal.

Un quotidien, *L'Equipe*, se consacre tout entier au commentaire sportif et, d'après une enquête menée par l'UNESCO en 1953 auprès de 17 grands journaux des cinq continents, la France était le pays dont la presse était la plus prolifique en matière de sport. Le *Parisien Libéré*, avec 14 % de sa surface affectée à la rubrique sportive, venait en tête devant la *Prensa* de Mexico, le plus laconique étant la *Pravda* de Moscou (1 %), ce qui n'empêchait pas les Russes, deux ans plus tard, de s'attribuer le plus grand nombre de médailles olympiques à Melbourne.

Si l'on ajoute que la France possède aussi une Académie des Sports, une Association des Ecrivains Sportifs qui encourage la littérature musclée, un Comité Pierre de Coubertin qui s'efforce d'orienter le sport dans le droit chemin, et un nombre de cafés des sports presque aussi considérable que ceux où, sous l'égide du Commerce, on discute stratégie, politique et football, on peut mesurer la place éminente que le sport occupe dans les pensées et les conversations des citoyens français.

### Un mal nécessaire ?

Certains s'en félicitent en invoquant ce genre d'arguments : « Mieux vaut passer l'après-midi en plein air dans les tribunes d'un stade qu'au café ou à contempler dans une salle confinée un quelconque film de série. »

Mais c'est surtout la thèse du champion-propagandiste qui apparaît comme le sophisme le mieux enraciné, comme l'alibi le plus sûr. Selon Coubertin, il fallait pardonner au sport ses excès car les demi-dieux du stade sont les chefs de file derrière lesquels les jeunes s'enrôlent en rangs serrés. Plus récemment Jean Borotra qui défend un projet conciliant de réforme du tennis rémunéré affirmait que le champion est un « mal nécessaire ».

L'expérience (1) et même la simple logique démentent, hélas ! ces justifications apparemment satisfaisantes pour l'esprit.

Passe encore pour le grand air plus indiqué que les salles obscures ou enfumées, mais pourquoi diable les seigneurs du cyclisme routier, les terreurs du ring et les artistes de la balle ronde auraient-ils le pouvoir de susciter des vocations alors que, sous le chapiteau, les grands funambules, trapézistes ou belluaires connaissent peu d'imitateurs pour la simple raison que le public a parfaitement conscience de la difficulté, du danger et des servitudes de ces durs métiers. Quant aux néophytes qui rêvent gloire et millions, quelques séances d'entraînement suffisent à leur faire perdre leurs illusions.

Pourquoi enfin les familles justement alarmées en présence d'adolescents désireux de tenter leur chance sur les planches ou sous les caméras, car il s'agit là de professions qui ne souffrent guère la médiocrité, verraient-elles de gaieté de cœur leurs enfants s'engager dans les carrières du stade, plus aléatoires et plus éphémères encore.

### Opium du peuple

Autre duperie, le sport-propagande. Que les lauriers du stade soient un élément de prestige dans les confrontations internationales, donc un instrument de propagande, c'est l'évidence, mais la propagande n'est-elle pas d'abord l'art d'abuser les foules ?

Tous les pays à régime autoritaire soucieux de jeter la poudre aux yeux accordent de larges crédits à la recherche et à la mise au point de champions bons pour l'exportation et qui, amateurs ou professionnels, sont des sportifs « à temps complet » ; mais qui oserait prétendre que cette élite artificielle est représentative « musculairement » de l'ensemble de la population ?

Outre les duperies, il y a aussi l'anesthésique : les grandes manifestations sportives qui savent polariser l'attention et rassembler les foules tiennent à merveille l'emploi d'« opium du

peuple ». Dans les centres ouvriers, le grand patronat apprécie l'action lénifiante des équipes de football professionnelles. Les matches, les discussions, les passions qu'elles suscitent, voilà qui fait efficacement concurrence aux meetings syndicaux, qui occupent l'esprit et détournent de la revendication et de l'agitation sociale.

### Le sport pour ceux qui en font

Côté tribunes, le sport fait donc grand bruit, rassemble des foules passionnées, mobilise lecteurs, auditeurs, téléspectateurs, anime les conversations autour du zinc. Peu d'importance sans doute, mais beaucoup de volume...

De l'autre côté de la barrière, sur la pelouse, la piste, le bassin, le ring, les effectifs tombent verticalement. Nos quelque 50 fédérations sportives groupent 2.500.000 licenciés, alors qu'il y a en France 44 millions d'habitants, dont plus de 10 âgés de 15 à 35 ans.

Quels sont donc les mobiles de cette catégorie de sportifs qui ne craignent pas de verser leur sueur ?

Il y en a, sauf erreur ou omission, quatre : l'argent, la vanité ou l'intérêt, le besoin, la sagesse.

**L'ARGENT.** — C'est le mobile légitime et avoué des professionnels, frauduleux et clandestin des amateurs marrons.

Les professionnels sont donc faciles à dénombrer : principalement footballeurs, cyclistes, boxeurs, joueurs à XIII, le total ne doit guère atteindre 3.000.

Combien y a-t-il d'amateurs marrons ? Les statistiques évidemment sont muettes. Faut-il croire les cyniques qui répondent, désabusés : tous sauf les comparses trop insignifiants pour se faire payer ? Ce serait faux et injuste.

Certains sports, dont les budgets ne sont pas tributaires des recettes dues au public, ont su préserver les traditions d'amateurisme et de désintéressement, les seules susceptibles d'inculquer au sportif cette vérité première : le sport est d'abord un jeu, il ne faut ni trop lui donner ni trop lui demander. On fait du sport pour son bon plaisir, pour son bien ou mieux encore pour les deux.

Cela dit, pour fixer un ordre de grandeur, admettons que le nombre des sportifs « amateurs » monnayant leur talent, depuis les salariés mensuels, cotisant aux assurances sociales, jusqu'aux gagnes-petit percevant leur modeste prime de match, oscille autour de 300.000.

**LA VANITE.** — Elle intervient chez les vedettes locales qui, pour une simple question de « standing », exigent une attribution financière situant leur cote, même si l'intéressé — c'est le mot — n'a pas besoin de ce surcroît de salaire pour mettre « du beurre dans les épinards ».

Mais la vanité est surtout le mobile des amateurs authentiques qui, selon la formule consacrée, luttent « pour la gloire ».

Sortir de l'anonymat, lire son nom en gros caractères — même en petits — dans les journaux, être reconnu dans la rue, donner des autographes, recevoir des lettres d'admirateurs et d'admiratrices, ces joies d'apparences puérides demeurent un stimulant assez puissant pour inciter des adultes réalistes dans leur travail, « regardants » pour leurs dépenses et persuadés que toute peine mérite salaire, à souffrir et à se priver pour des coupes, des médailles et autres lauriers.

**LE BESOIN.** — Il existe, il se fait de plus en plus pressant au siècle des robots. Soumis à une civilisation mécanisée qui le cloître dans des bureaux, l'use nerveusement par un rythme de vie précipité, le soumet à toutes les tentations d'ordre gastronomique ou alcoolique, et le prive de toute dépense musculaire dans ses déplacements horizontaux ou verticaux, tout être sain et vigoureux éprouve le besoin de se dépenser, si possible dans un cadre naturel.

Compensation indispensable qui apporte en outre un dérivatif et une évasion aux besogneux astreints, pour gagner leur vie, à une tâche rebutante.

Nul calcul rationnel dans cet élan, dans cette fuite, dans ce refuge.

Le sport, dans ces conditions, n'est pas nécessairement une hygiène, il peut être un surmenage et un danger. Qu'importe, le risque est un attrait supplémentaire.

**LA SAGESSE.** — Pour les sujets équilibrés, susceptibles de prendre des décisions raisonnées et de doser leurs efforts comme les médecins savent doser les remèdes, le sport devient la plus efficace des thérapeutiques. Il prévient tout et guérit tout, de l'obésité à la neurasthénie.

Combien sont-ils ces sportifs désintéressés, téméraires ou sages ? On le sait d'autant moins que certains pratiquent sous le contrôle de plusieurs fédérations et d'autres en dehors de tout groupement constitué.

Une seule certitude. Ils sont trop peu. Ce sont eux qui ont compris la place et l'importance réelle que le sport pouvait prendre dans la vie moderne, ce sont eux que les pouvoirs publics devraient aider, encourager, donner en exemple, faire imiter.

### Retour aux sources

A côté de ce problème déterminant, la chute des records, les résultats des matches internationaux, la production des phénomènes représentatifs hautement spécialisés apparaissent d'une minceur inconsistante.

Mais, puisqu'il est nécessaire pour frapper l'imagination d'avoir recours à des manifestations spectaculaires, la plus grande de toutes, les Jeux Olympiques, pourrait fortement contribuer à faire le départ entre ce qui est important et ce qui est futile.

De même qu'un million de Londoniens suivent chaque année sur les bords de la Tamise la course d'aviron Oxford-Cambridge, non parce qu'elle oppose des champions mais parce que ces rameurs, qui ne sont pas les meilleurs, sont représentatifs de la future élite britannique ; de même les Jeux Olympiques pourraient devenir, comme le souhaitait Coubertin, la grande fête fraternelle de la jeunesse mondiale et non le champ-clos où les puissances règlent leurs querelles de prestige à coups de médailles et de performances.

En attendant, il faut que certaines vérités élémentaires soient acceptées par l'opinion même si elles sont gênantes pour les profiteurs de l'ordre établi.

Les parents avisés qui s'interrogent sur l'opportunité d'orienter leurs enfants vers la compétition sportive et sur les raisons de les en détourner doivent en tout cas s'en pénétrer.

Ce n'est pas pour découvrir les athlètes-prodiges capables de triompher dans les matches internationaux qu'il faut envoyer toute la jeunesse sur le stade. C'est parce qu'on l'y aura envoyée pour son bien que, du sein de la masse, émergeront les plus doués qui, accessoirement, pourront triompher au sommet.

Le sport n'a d'intérêt que s'il est conçu pour l'amélioration du sportif, non le sportif pour l'amélioration du sport et quoi qu'il lui en coûte.

Le sport de haute compétition ne peut être qu'un intermède dans la vie d'un homme ; plus il sera court, mieux cela vaudra pour lui.

Toute institution, pour son bon fonctionnement, a besoin d'un fouet et d'un frein.

Le fouet du sport c'est la compétition, laissons-lui au moins son frein : l'amateurisme, le meilleur des garde-fous.

Jean-François BRISSON

(1) Les gymnastes sont, en France, 10.000 de plus que les cyclistes, et pourtant à qui vont les gros titres, les grosses primes et les applaudissements ?

# L'Amérique insolite

« Un jour, je suis allé aux Etats-Unis et je suis tombé amoureux de ce pays de 175 millions d'habitants ».

**F**AIRE se cotoyer dans un titre de film le mot Amérique et l'adjectif insolite, c'est inciter le spectateur à espérer la découverte du visage étrange d'une Amérique inconnue et secrète. Mais quel documentaire pourrait nous apprendre davantage sur l'Amérique que son propre cinéma ? L'Amérique, ses mythes, ses contradictions, ses structures, son style de vie, sa force, ses points faibles, ses problèmes, sa sexualité, ses obsessions, son armée, ses dactylos, ses hommes d'affaires, ses stars, ses politiciens, ses gangs, tout cela est dans ses films. François Reichenbach qui connaît bien les Etats-Unis où il a fréquemment séjourné, n'a pas eu la sottise prétention de concurrencer l'immense production cinématographique d'Outre-Atlantique et de donner en quelques instantanés une fresque qui révélerait sur la société et l'homme américains... ce que nous savons déjà. L'Amérique que nous présente Reichenbach est une Amérique en crise de croissance vue à travers le regard d'un Français qui aime d'une tendresse non dénuée d'humour son peuple déconcertant et naïf, chaleureux, bon-enfant et violent, d'un Français qui, à la faveur d'un reportage lucide,

enthousiaste et gentiment moqueur, se raconte lui-même et se découvre poète de l'image.

Sensible à la beauté des couples, au merveilleux du quotidien le plus humble ou le plus inattendu, à l'ambiguïté et à la frénésie de la jeunesse, amateur de foules, de lumières, de vitesse, de mascarades, de parades foraines, François Reichenbach a choisi parmi une ample moisson de documents, quelques scènes curieuses qui frappent par leur authenticité et leur spontanéité, quelques images pittoresques, originales et splendides de ce qui l'a amusé, intéressé, séduit ou ému.

Il y a dans ce film un commentaire verbeux, beaucoup de désordre, mais il y a surtout l'extraordinaire don d'observation de son auteur, une remarquable agilité d'esprit, une intelligence du petit fait vrai et un sens du détail inquiétant, bizarre, cocasse ou touchant, mais toujours significatif.

« L'Amérique » de Reichenbach, plus turbulente et optimiste qu'insolite, apporte au cinéma français un ton de flânerie sympathique, une atmosphère de fantaisie et de vivacité. D'aucuns trouveront ce film superficiel et léger, son charme lui vient justement de son absence de prétention, de ce qu'il ne cherche ni à prouver, ni à convaincre, ni à choquer.

Henri BOURBON.

*Une certaine jeunesse américaine*

## Le musée

### TOULOUSE-LAUTREC

**L**E nom de Toulouse-Lautrec est désormais inséparable de celui d'Albi, sa ville natale. Son œuvre est exposée dans l'antique palais de la Berbie, ancienne résidence des évêques, devenue son musée.

Plus de cinq cents peintures, dessins, estampes, affiches y sont présentés dans onze salles. Nous y trouvons la plus grande partie de l'œuvre du peintre, don inestimable de la comtesse Adèle de Toulouse-Lautrec, sa mère.

Henri de Toulouse-Lautrec (1864-1901) est mort à trente-sept ans au château de Malromé (Gironde). Il laissait une abondante et admirable production.

Dès son enfance, il manifesta son goût du dessin et de la peinture. De constitution délicate, le jeune Henri devint infirme après deux chutes malheureuses qui lui brisèrent les jambes et le privèrent, au désespoir de son père, grand cavalier, rude chasseur, de pratiquer ses sports favoris.

Son amour du dessin devint alors une impérieuse vocation que sa famille ne contraria pas. Après avoir obtenu à Toulouse la première partie du baccalauréat, il entra à Paris, sur les conseils du peintre Princeteau, ami du comte Alphonse, à l'atelier Bonnat puis à l'atelier Cormon.

Vite dégagé des disciplines académiques, le jeune peintre donna libre cours à son inspiration personnelle, à son besoin de création. Il trouva ses modèles à Montmartre dans ces divers lieux de plaisir où sa nature autant que le spectacle l'attiraient. Ses peintures font revivre, dans leur cadre familial, les acteurs qui animaient ces spectacles de la « belle époque ». On trouve au Musée d'Albi les silhouettes de la Goulue, Valentin le désossé, Jane Avril, Yvette Guilbert, Bruant et nombre d'autres.

Outre les œuvres puisées dans le monde de la fête parmi lesquelles certaines ont pu être qualifiées de « osées », Lautrec a peint d'admirables portraits d'amis et de parents. Parmi les plus sensibles, les plus émouvants, sont ceux de sa mère, son seul amour.

La très importante collection Toulouse-Lautrec qui a donné son nom au Musée d'Albi (1923) n'en constitue pas l'unique trésor. On remarque, dans les premiers salons du palais, entre autres œuvres d'art ancien, une magnifique statue : Vierge à l'Enfant du XIV<sup>e</sup> siècle, un très beau Benedito Castiglione, un splendide Guardi.

Les salles des deuxième et troisième étages sont réservées à l'important musée d'art contemporain : peintures, dessins, sculptures des artistes disparus ou vivants. Après les œuvres des amis et des contemporains de Lautrec : Anquetin, Emile Bernard, Serusier, Gauguin, Forain, etc. on y trouve celles des artistes actuels qui ont poursuivi

*Un palais médiéval, un peintre moderne.*

l'évolution constante et enrichissante qui assure sa pérennité à l'Art français. Pour n'en citer que quelques-uns, de grands disparus tels que : Bonnard, Matisse, Vuillard, Dufy, Marquet, Rouault, Maurice-Denis, Vlaminck, Suzanne Valadon, Utrillo, La Patelière, Rodin, Bourdelle, Maillol et des peintres dont l'œuvre n'est pas encore achevée comme : Dunoyer de Segonzac, Brianchon, Desnoyer, Cavallès, Brayer, Aujame, Chapelain-Midy, Fontanarosa, Carzou, Strauss, Savin, Terechkovitch, Legueult, Gimond, Lamordedieu, Yencesse, Parayre, Bouquillon, Belmondo, Dideron, Arbus, etc.

Tous les ans, des expositions temporaires de qualité, présentées à Pâques et en été, élargissent cette vue d'ensemble sur l'art moderne offerte à nos visiteurs. A Pâques s'est déroulée une rétrospective Van Dongen qui révélait les divers aspects du talent de ce peintre qui fut dans sa jeunesse un « fauve » audacieux. Actuellement est présentée une exposition Vuillard.

Le Musée Toulouse-Lautrec est en perpétuelle extension. Une galerie d'art préhistorique y a été ouverte. Une vaste salle d'art médiéval y est en voie d'aménagement.

Enfin, le Palais de la Berbie lui-même, qui abrite ces richesses, constitue avec la Cathédrale Sainte-Cécile (XIII<sup>e</sup> siècle) qui le jouxte, un des plus grandioses et surprenants décors archéologiques.

Edouard JULIEN,

*Conservateur du Musée Toulouse-Lautrec d'Albi.*

# Le destin du communisme en Occident

de Georg LUKACS à M. BABY

À quelques jours d'intervalle viennent de paraître un ouvrage de M. Jean Baby qui s'efforce de critiquer de l'intérieur le parti communiste français, et la traduction française du célèbre ouvrage de Georg Lukacs, *Histoire et Conscience de classe*, un des textes maudits du mouvement communiste international. (1)

Certes ces deux livres ne se situent pas à la même échelle. En 1923, Lukacs tentait de faire surgir du marxisme la philosophie révolutionnaire dont il était porteur ; aujourd'hui M. Baby, sans aller jusqu'aux problèmes de fond, invite les dirigeants communistes à se délivrer de leur esprit dogmatique et de leurs méthodes bureaucratiques.

Cependant, dans les deux cas, ce qui est en cause, c'est la possibilité du développement du communisme en Occident. Né de la civilisation industrielle occidentale, le marxisme s'est profondément altéré, on le sait, en s'implantant en Russie, puis en Chine. Revenu de Russie vers l'Allemagne et vers la France, le communisme a connu, en Occident, diverses crises qui ne l'ont pas empêché de remporter, au cours de certaines périodes, de grands succès. C'est pourquoi l'on peut se demander quelle sorte d'avenir est promis au mouvement communiste dans l'Europe occidentale.

## Le romantisme révolutionnaire de Lukacs

En 1923, il existait d'une part un marxisme révolutionnaire, d'inspiration léniniste et de style politique et militaire : celui de la révolution soviétique, et un marxisme réformiste, d'inspiration sociale-démocrate et de style économique : celui des partis socialistes allemand et autrichien. En revanche, le marxisme philosophique était passablement oublié et délaissé par les deux courants.

Georg Lukacs, Hongrois de naissance, Allemand de culture, communiste d'engagement et philosophe de vocation, entreprend un pèlerinage aux sources et redécouvre l'inspiration philosophique originelle de Karl Marx.

Pour Lukacs, l'idée-maitresse de la pensée de Marx, c'est l'idée de la *réification*, c'est-à-dire de la transformation du travailleur et, plus généralement, de l'homme en *chose* dans le cadre de l'économie marchande et, plus précisément, du système capitaliste.

Il s'agit donc d'arracher l'homme à sa condition de marchandise et de le conduire à la délivrance et à l'épanouissement. Admirable idée qui montre que les Prophètes d'Israël et le Christ continuaient à inspirer l'antifétichisme de Marx et de Lukacs.

Cependant, Marx, à partir d'une conception, à mon sens, erronée de l'incarnation, fait du prolétariat industriel une sorte de messie collectif. La révolution prolétarienne devient alors le moyen radical d'abolir la réification et l'aliénation

des hommes et de créer la société fraternelle du socialisme et du communisme.

Lukacs suit son maître dans cette voie dangereuse. Selon lui, le prolétariat, classe radicalement exploitée et opprimée de la société capitaliste, doit se transformer par la prise de conscience et par l'action révolutionnaire conjointes en une classe radicalement libératrice dont le triomphe historique permettra d'instaurer la société sans classe : « *La victoire révolutionnaire du prolétariat n'est donc pas, comme pour les classes antérieures, la réalisation immédiate de l'être socialement donné de la classe, c'est comme le jeune Marx l'avait déjà reconnu et nettement souligné, son dépassement de soi* ». (2)

Ainsi Lukacs nous révèle ce qui constitue la foi communiste : le messianisme prolétarien naturellement prolongé par la conception du parti-église. Cette foi et cette église ont été nôtres pendant quinze ans et c'est seulement la double et douloureuse découverte que le monde contemporain est autre que ce que Marx avait cru prévoir et que toute réduction du spirituel à l'historique est fondamentalement fétichiste, qui nous a permis de nous en libérer. (3)

Cependant le puissant ouvrage de Lukacs ne pouvait pas satisfaire les orthodoxies marxistes régnantes. Les dirigeants communistes prétendaient que le marxisme était vrai à la

Georg LUKACS.

« Un homme tel que moi ne peut conserver sa dignité qu'en rampant. » B. Brecht dans *Galileo Galilei*.

façon d'une science naturelle et non pas à la façon héroïque et romantique de Lukacs selon lequel le prolétariat aurait créé sa vérité dans le mouvement même de sa lutte. Aussi l'Internationale communiste condamna-t-elle sans rémission le philosophe hongrois qui n'a cessé jusqu'à aujourd'hui de renier son œuvre de jeunesse et d'en reprendre néanmoins certains aspects à travers divers ouvrages staliniens ou khrouchtchéviens orthodoxes. On sait qu'il fut ministre du gouvernement Imre Nagy, pendant la révolution hongroise de 1956 et qu'il a obtenu par la suite une sorte de demi-pardon des maîtres actuels de la Hongrie après avoir été déporté en Roumanie.

Par ailleurs, la social-démocratie allemande, effrayée par l'esprit révolutionnaire d'*Histoire et Conscience de classe* condamna également l'ouvrage.

Le stalinisme a utilisé sans le reconnaître certaines conceptions de Lukacs, en les altérant d'ailleurs profondément : la conscience de classe et l'esprit révolutionnaire prolétarien sont ainsi devenus l'obéissance absolue à l'appareil du parti et l'attachement inconditionnel à l'Etat soviétique. A travers cette perversion la pensée de Lukacs a fourni des instruments intellectuels d'oppression au totalitarisme dont Lukacs lui-même devait subir la fureur.

Ainsi le communisme a étouffé la voix de celui qui aurait pu être son plus puissant philosophe, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Devenu instrument de justification d'un ordre totalitaire, le marxisme-léninisme n'avait que faire de l'élan philosophique lukacsien. L'échec de cette tentative de marxisme « occidental », comme l'appelle M. Merleau-Ponty, montre que le marxisme-léninisme a trahi l'inspiration antifétichiste du jeune Marx que Lukacs avait tenté de faire revivre. (4)

### M. Baby entre le réalisme et l'extrémisme

Le récent livre de M. Baby montre, après bien d'autres que la condition de l'intellectuel communiste est une condition précaire. Car les exigences de la vérité et celles de l'appareil ne se confondent pas ; c'est le moins que l'on puisse dire...

Jouant Khrouchtchev contre Thorez, M. Baby reproche à ce dernier de n'avoir pas tiré les enseignements qui conviennent du fameux XX<sup>e</sup> congrès du P.C. de l'U.R.S.S. Cependant la faiblesse de sa critique tient dans le fait qu'elle comporte des éléments de droite et des éléments de gauche impliquant politiquement contradiction.

Ainsi M. Baby est en désaccord avec la thèse de la paupérisation affirmée et confirmée par M. Thorez en 1955 et aujourd'hui. Il constate qu'au cours de la dernière décennie l'économie française s'est développée et que le niveau de vie des salariés a bénéficié, dans une certaine mesure, de ce développement. Comment, dans ces conditions, accepter la thèse plus thorezienne que marxienne de la paupérisation relative et absolue des travailleurs en régime capitaliste ? Sur ce point notre auteur attaque son parti de droite.

Par ailleurs, il reproche aux dirigeants communistes de n'avoir pas mené une lutte authentiquement révolutionnaire pour l'indépendance de l'Algérie. Sur ce point il attaque son parti de gauche. Dans tout l'ouvrage se manifeste cette oscillation entre un souci de réalisme et une frénésie extrême, pour ainsi dire, compensatrice.

Il a suffi néanmoins que M. Baby invite la direction du parti communiste à abandonner son dogmatisme intellectuel et ses méthodes bureaucratiques, en usant d'un ton très modéré, pour qu'il soit exclu, à titre définitif, de ce même

parti. Et cette exclusion nous en dit plus long sur la nature du mouvement communiste que le livre de M. Baby lui-même.

En effet, il ne semble pas que l'on puisse réduire la critique d'un parti communiste à la dénonciation d'erreurs dogmatiques et de fautes bureaucratiques. L'essence d'un parti communiste, ce n'est pas d'être un parti possédant un appareil plus ou moins rigide ou plus ou moins sclérosé ; son essence c'est d'être possédé par l'appareil même. C'est pourquoi toute opposition intérieure au parti communiste nous semble vouée à l'échec.

L'idée-maitresse des dirigeants communistes qu'il s'agisse de Thorez, de Ulbricht, de Novotny ou de Mao Tsé Toung, c'est qu'il faut maintenir par-dessus tout la cohésion de l'appareil. Si dans certaines circonstances les intellectuels ou les salariés s'éloignent, dans leur masse, de l'appareil, il faut attendre une conjoncture plus propice à la faveur de laquelle les masses se laisseront à nouveau diriger. Voilà pourquoi les arguments des *oppositionnels* ne sont pas envisagés par les dirigeants du point de vue de leur vérité ou de leur fausseté, mais du point de vue de l'affaiblissement qui en résulterait pour l'appareil, même si le parti y gagnait une influence plus grande sur les masses dans l'imédiat.

Certes le livre de M. Baby exprime les sentiments qui ont cours chez un assez grand nombre de communistes depuis la grande crise de 1956. L'absence de démocratie qui règne dans l'organisation communiste est souvent reconnue non seulement par des intellectuels, mais encore par des ouvriers. Le militant sait bien que ses chefs ne sont pas réellement élus et qu'ils sont cooptés : « *Les membres du Comité central savent parfaitement qu'ils n'ont pas été choisis par le Congrès, mais sous la direction du secrétaire général, par un tout petit nombre de camarades, le secrétaire à l'organisation en particulier, qui ont examiné leurs qualités de militants, et aussi, sans doute en premier lieu, leur « bon esprit ».* Il est donc juste de dire que les membres du C.C. n'ont pas été élus mais cooptés ce qui ne cadre pas avec la démocratie. » (5)

On serait tenté de répondre à M. Baby que non seulement cela se trouve ne pas cadrer avec la démocratie, mais encore que c'en est précisément le contraire, à savoir le règne des appareils totalitaires. Initialement Lénine avait conçu et forgé le parti bolchevik comme un instrument au service de la classe ouvrière en vue de la réalisation du socialisme. Par la suite, au cours de la période d'industrialisation de l'U.R.S.S., le Parti bolchevik s'est transformé d'instrument en fin de soi et a subordonné à son appareil bureaucratique toutes les institutions et toutes les formes sociales existantes. Et ce processus s'est étendu au mouvement communiste international tout entier, sous des formes diverses selon qu'il s'agissait de parti au pouvoir ou dans l'opposition.

Khrouchtchev a clos l'ère de la terreur stalinienne, mais il a maintenu l'hégémonie de l'appareil communiste sur la société soviétique.

En opposant le « bon » Khrouchtchev au « mauvais » Thorez, M. Baby demeure à la surface du problème qui est celui de la nature totalitaire du communisme.

Le totalitarisme se caractérise tout autant par l'emprise intellectuelle et affective d'une idéologie sur tous les aspects de la vie des militants qui le portent et des hommes qui le supportent, que par l'existence d'un appareil permettant à une caste bureaucratique de dominer et, le cas échéant, de régner.

En effet, la puissance du P.C. soviétique peut s'expliquer,



jusqu'à un certain point, par les moyens de pression et de répression dont il dispose et par les réalisations scientifiques et techniques auxquelles il préside. Mais la persistance d'un parti communiste comme celui qui existe en France, où il ne dispose ni de moyens étatiques, ni de réalisations gouvernementales actuelles, ne peut s'expliquer de cette façon.

Les appareils ont une force qui leur est propre et les appareils totalitaires tirent, pour une large part, leur puissance de la mystique qui anime les militants qui les servent. Ainsi les problèmes effleurés par M. Baby nous ramènent aux problèmes contenus dans le livre maudit de Lukacs.

Un certain nombre de militants communistes partage sans doute les opinions de M. Baby. Il y en aura vraisemblablement très peu pour quitter le P.C.F. par solidarité avec lui.

La réalité d'un tel parti consiste en un enchevêtrement de liens psychologiques et sociaux auquel il est malaisé d'échapper. Tel militant en désaccord avec l'exclusion de M. Baby continuera à tenir le parti pour la seule communauté au sein de laquelle il y ait pour lui un sens à l'existence. Ici la distinction d'origine chrétienne entre le spirituel et le temporel n'a pas cours. Le temporel, en l'occurrence le parti, se trouve sacralisé et absolutisé. Loin d'être un instrument au service du bonheur des hommes, le parti est vécu par ses membres, plus ou moins clairement ou confusément, comme leur raison d'être, leur fin en soi et leur règne de l'homme accompli.

Tant qu'il y aura des militants, et partout il y en aura pour satisfaire de la sorte à leurs exigences intellectuelles et affectives, les appareils totalitaires et singulièrement les appareils communistes continueront à exister.

Sur le plan pratique, c'est le devenir social qui se chargera, dans le meilleur des cas, d'éliminer les conditions d'une telle expérience.

Sur le plan intellectuel, il nous appartient de faire le bilan de la pensée de Marx en en distinguant les vues généreuses et enrichissantes des germes totalitaires qui se sont ultérieurement développés en U. R. S. S., en Chine et ailleurs.

Tout en faisant à Marx sa place dans notre patrimoine historique, il est trop tard, à mon avis, pour redresser le marxisme et pour le transformer d'instrument d'asservissement en moyen de libération. La lecture de Lukacs et de M. Baby, à des titres divers, nous confirme dans ce point de vue. Mais il n'est pas trop tard pour reprendre ce projet d'une humanité libre et fraternelle que Marx avait lui-même hérité d'une pensée beaucoup plus ancienne, et de l'adapter au monde actuel en évitant la dégradation dans un fétichisme et un absolutisme marxistes ou autres.

Pierre FOUGEYROLLAS

(1) Jean Baby. Critique de base. Le parti communiste français entre le passé et l'avenir. Maspéro. Paris 1960. — Georg Lukacs. Histoire et Conscience de classe, traduit par K. Axelos et J. Bois. Collections Arguments, les Editions de Minuit. Paris, 1960.

(2) Ouvrage cité, p. 97.

(3) Edgar Morin, Autocritique et notre ouvrage : Le marxisme en question. Julliard. Paris 1959 et Editions du Seuil. Paris 1959.

(4) M. Merleau-Ponty. Les aventures de la dialectique. Gallimard. Paris 1955, chapitre II.

(5) Ouvrage cité, p. 151.

## Enquête sur les nationalismes

LE numéro que la *Table Ronde* a consacré, en mars, au problème du nationalisme est d'un puissant intérêt.

On peut y suivre le développement de l'instinct, puis de l'idéologie nationaliste depuis ses origines, c'est-à-dire depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'aux récents développements de l'idée d'indépendance nationale dans les pays afro-asiatiques. Un article de Jean Cazeneuve nous permet de remonter même jusqu'à l'instinct tribal, jusqu'au dévouement mystique de l'individu à son clan. C'est là, bien sûr, la base de tout l'édifice, cette impression de ne se sentir *exister* vraiment qu'à l'intérieur de sa tribu, dans le système religieux de son groupe : telle est la « préhistoire » du chauvinisme... (qui se souvient, à ce propos, que Chauvin, archétype du fanatique aveugle, n'est autre qu'un personnage d'une obscure comédie de Scribe : *Le Soldat laboureur* ?)

Pour nous, Français, Philippe Ariès retrace la naissance de notre sentiment national en partant d'un petit fait signalé par Bossuet dans la *Revue historique* de 1950. Il s'agit du refus opposé par le Parlement de Paris en 1436 au mariage d'une Parisienne avec un soldat anglais de l'armée d'occupation. Ainsi le sentiment national serait-il sorti non du milieu féodal ou paysan (contrairement à l'idée chère aux romantiques), mais de ce milieu de juristes, de gens de robe, de bourgeoisie d'« offices » tout nourri des textes classiques et initié, par là, au civisme antique. C'est ce que semble corroborer l'article d'un spécialiste de Jean Bodin, Pierre Mesnard. L'auteur y montre clairement comment

l'idée nationale est née des ruines de l'idée impériale. A l'empereur (sans souveraineté effective) dont Charles-Quint s'efforce vainement de perpétuer le mythe, s'oppose le roi qui rassemble sous son autorité toutes les familles du royaume et leur impose sa loi. Dans sa *Méthode de l'Histoire* (1566), Jean Bodin rejette les valeurs universelles du droit romain, base de l'Empire, et, en prenant conscience, avec tous les hommes de son temps, des relativités historiques et géographiques, il affirme, pour la première fois dans l'histoire, une doctrine franchement nationaliste fondée sur une préférence raisonnée pour la France « peuple du milieu », peuple modéré, sage, modèle d'équilibre...

Mais, comme le montre l'article de René Pomeau, c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que naît véritablement le nationalisme ; loin de se confondre, comme au temps de Jean Bodin, avec le loyalisme envers la couronne, le nationalisme, au contraire, suppose alors un civisme républicain car il n'y a de nation que républicaine, le « souverain », comme dit Rousseau, n'étant alors que la volonté générale telle qu'elle résulte de l'ensemble des volontés libres. Et c'est ici que s'insère le passionnant article de Denis de Rougemont sur le nationalisme et l'Europe. Dès lors, en effet, que l'idée nationale se fonde sur la volonté libre des citoyens, cette idée devient sacrée et presque divine. Le devoir de chacun sera de se dévouer à elle corps et âme puisqu'elle garantit censément la liberté de tous. Mais qui ne voit la tromperie ? Ce dévouement se traduit aussitôt dans les faits par un asservis-

sement tragique à la Raison d'État transformée en absolu. Telle est la « grandiose ambiguïté de l'idée nationale », son aspect exaltant et son revers sanglant. Denis de Rougemont s'est presque contenté de nous apporter des textes (depuis les Jacobins jusqu'à Renan) ; mais quelle résonance ne prennent-ils pas pour nous ! On s'aperçoit en les lisant de l'importance des idéologies et de la responsabilité des intellectuels : les slogans qu'ils ont répandus depuis 1793 n'ont pas fini de ravager le monde. Loin de résulter des substructures économiques (comme le prétend le matérialisme historique) l'idéologie nationaliste a au contraire retardé et gêné le progrès ; elle est diamétralement opposée au mouvement international que provoque la révolution industrielle ; elle ferme les frontières en plein libéralisme, elle contraint à l'autarcie, au malthusianisme économique, enfin elle fait couler des flots de sang et détruit des richesses sans nombre. C'est que le nationalisme est d'essence mystique ; les guerres qu'il engendre sont des guerres saintes, la discipline qu'il impose ressemble à celle des confréries religieuses : *perinde ac cadaver...* A la base il y a cette idée que la nation est chargée d'une mission spirituelle : vive la Nation c'est vive l'idéal qu'elle incarne... L'expansion du pays coïncide avec l'expansion de la Vérité. Le plus bel exemple de cette idéologie est peut-être celui qu'apporte ce hobereau prussien, Anacharsis Cloots qui, enthousiasmé par les idées généreuses de 1789, se fait élire député à la Convention et, avant de tomber victime de la Terreur, propose à l'Assemblée le rêve extraordinaire d'une république universelle et centralisée dont la capitale serait Paris. Ainsi, pour établir la liberté dans le monde il faudra détruire toutes les résistances étrangères — que l'on baptisera tyrannies — imposer à ses concitoyens la terreur et régner par la dictature : le libéralisme universel se conjoint ainsi avec le délire d'unité universelle et engendre une permanente agressivité : Goethe n'avait pas tort de reconnaître dans le cri de Valmy « *Vive la Nation* » le début d'une ère nouvelle — d'une ère de catastrophes. Car enfin ce nationalisme conquérant, puis colonialiste, n'est-ce pas lui qui mobilise encore l'expansion soviétique ? Denis de Rougemont cite côte à côte un admirable texte de Hugo et un passage de Dostoïevski ; en 1867, Hugo écrivait donc :

« Au XX<sup>e</sup> siècle, il y aura une nation extraordinaire. Cette nation sera grande, ce qui ne l'empêchera pas d'être libre. Elle sera illustre, riche, pensante, pacifique, cordiale au reste de l'humanité. Elle aura la gravité douce d'une aînée... Cette nation aura pour capitale Paris et elle ne s'appellera point la France, elle s'appellera l'Europe. Elle s'appellera l'Europe au XX<sup>e</sup> siècle et, aux siècles suivants, plus transfigurée encore, elle s'appellera l'humanité... » et en 1875 il ajoutait : « La France a cela d'admirable qu'elle est destinée à mourir mais à mourir comme les dieux par la transfiguration. La France deviendra l'Europe. »

Et voici ce qu'écrivait Dostoïevski en 1876 : « L'avenir de l'Europe appartient à la Russie. La plus haute parmi les hautes missions que nous autres Russes sentons devoir assumer un jour, c'est la mission de grouper l'humanité en un seul faisceau car ce n'est pas seulement la Russie et le panslavisme que nous servons, c'est l'humanité entière... »

L'idée que la nation incarne un principe, qu'elle est une personne, qu'elle porte un message et a une mission dans l'univers, on la trouve déjà chez Herder, mais c'est Hegel qui lui donnera ses vraies dimensions : elle cadrerait à merveille avec son rationalisme historique. Dès lors, pour peu que la « volonté missionnaire » du parti au pouvoir s'attribue la primauté raciale ou le sens de l'histoire, c'est la guerre sans répit et « Dieu avec nous »...

Quel exemple à méditer pour illustrer la trahison des idéologies ! Les principes les plus généreux, l'idéalisme le plus pur bafoués par la réalité puis se retournant contre les apôtres : « Chacun, écrit Denis de Rougemont, prétendra qu'il incarne « *le plus haut concept de l'esprit* ». L'Allemand tuera le Français au nom de la Culture, le Français, l'Allemand, au nom de la Civilisation et du Droit jusqu'au jour où seront proclamés certains « concepts de l'esprit » plus redoutables encore : la Race des maîtres, le Proletariat et sa dictature... Voilà ce qui arrive aux hommes quand ils se créent des dieux et donnent au relatif le privilège de l'absolu : ils enfantent des démons et leurs vérités deviennent folles.

Jean ONIMUS



# DIVERTISSEMENTS BOURGEOIS

par Etienne BORNE

**R**ELIGION et politique sont les deux grandes passions capables de défaire et de refaire l'homme en le subordonnant à ces hautes idées, à ces grandes réalités que sont la vie éternelle ou le bien public. Les maîtres de religion et de politique sont toujours des clercs qui prêchent l'accomplissement par le dépassement et le sacrifice, enseignent que le moi est haïssable et que l'avenir de tous ou l'au-delà de chacun ont plus d'être et de valeur, tout insensibles soient-ils, qu'un présent faussement substantiel et illusoirement possédé. Le clerc de religion et le clerc de politique ont du mal à s'entendre et empiètent abusivement l'un sur l'autre, du moins pourraient-ils se reconnaître un ennemi commun dans le bourgeois, type humain classique, qui fait théorie et pratique de son incompréhension délibérée de la religion et de la politique et qui entreprend de les rendre sans danger pour le repos des hommes à force de rationalismes et de technocratie.

**L**e bourgeois n'est nullement l'homme d'une classe, puisque, en expansion accélérée, il est en passe d'être à lui seul toute une civilisation et d'atteindre à l'universalité. Le bourgeois prend l'homme comme il est et, faisant d'égoïsme raison et d'avarice vertu, il lui apprend les techniques de l'installation et du confort. Loin d'être une machine à liquider la bourgeoisie, la société industrielle est pour le bourgeois promesse de permanence, de prospérité, et d'indéfinie prolifération. Le bourgeois élude la passion du salut et lui préfère l'aménagement d'un bonheur individuel et privé. Mais, et c'est ici la revanche du clerc, de tous les clercs, le bourgeois pourrait bien prendre pour une pensée et une action solides, rationnelles, positives un aveuglement à l'essentiel, une fuite devant l'inéluctable, bref ce qu'un moraliste pascalien appellerait une entreprise de divertissement.

**L**e clerc janséniste autrefois, mais il faut toujours le réinventer, dénonçait cet embourgeoisement de la vie spirituelle qui fait de la complaisance dans des rites et des pratiques un divertissement de l'unique nécessaire. Une religion utile, bien adaptée à la vie en ce monde, sans mystère, débarrassée de l'angoisse du salut éternel, ne serait plus une religion, mais un divertissement bourgeois. Une politique qui croirait avoir enfin substitué « l'administration des choses

au gouvernement des personnes », parce qu'elle traite les personnes en choses scientifiquement et techniquement maniables, à qui l'honneur, la liberté, la justice apparaîtraient comme des mythes dépassés, qui remplacerait l'engagement par le calcul des chances et la prévision statistique, cette politique, qui aurait perdu la passion du salut temporel de l'homme, elle aussi ne mériterait pas son nom et elle serait une autre variante du divertissement bourgeois. On rêverait alors d'un clerc de la politique, janséniste à force de pureté démocratique, et qui réécrirait le chapitre du divertissement pour rappeler aux libertins, aux indifférents, aux technocrates, bref à toutes les espèces du genre bourgeois, que si la politique ne se confond pas avec la destinée totale de l'homme elle fait partie, irrévocablement, de son destin terrestre et historique.

**L**A France de 1960 connaît ce débat du clerc et du bourgeois, mais les arguments bourgeois font dans les masses plus de disciples que la foi des clercs. L'Algérie, la bombe atomique, la proximité des totalitarismes, autant de mises en demeure politiques que chaque citoyen devrait prendre démocratiquement en charge pour répondre à un appel de l'histoire qui le concerne directement, mais on en écarte l'anxiété par le divertissement en se livrant avec succès à l'organisation des bonheurs privés, dont la somme devrait bien faire, puisque l'arithmétique n'a jamais tort, un bonheur public. L'opinion commune considère le Prince actuellement régnant avec les yeux confiants qu'avait la bourgeoisie de l'autre siècle pour un Louis-Philippe ou un Napoléon III, personnages rassurants et garants de la bonne marche des affaires. Méprise tragi-comique, car le général de Gaulle est le contraire d'un bourgeois. Mais les clercs de la politique ne le comprennent pas mieux et au lieu de se rassembler pour lutter contre l'envahissement bourgeois et sauver les valeurs démocratiques, ils se dispersent en chapelles, en colloques, en factions. Le bourgeois aujourd'hui fait de mieux en mieux son métier de bourgeois, et le clerc, au moins celui de la politique, ne fait pas bien son métier de clerc. D'où tant de bourgeois munis de bonne conscience et tant de divertissements impunis. Provisoirement. Car on n'échappe ni à la religion ni à la politique. Se divertir de la religion c'est travailler pour la fausse, qui est l'inverse de la chrétienne ; se divertir de la politique, c'est œuvrer pour la mauvaise qui est le contraire de la démocratique.